

MONTPELLIER

VOTRE VILLE

N° 10 - JANVIER 79

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

LA VILLE PREND LE CONTROLE DES TRANSPORTS EN COMMUN



(Lire page 12)

SOMMAIRE

- FEMMES BATTUES : ouverture d'un foyer d'accueil rue Frédéric Bazille (P.2 et 3)
- POMPIERS : effectifs doublés en trois ans (P.6)
- POMPES FUNEBRES : la fin du monopole privé (P. 8)
- CIRCULATION : 10 000 visiteurs à l'exposition «Se déplacer demain» (P.11)
- ENFANCE : les centres de loisirs municipaux (P.16)
- En dernière page : Le Billet du Maire.

LES FEMMES EN DETRESSE SERONT MOINS SEULES

Un centre d'accueil a ouvert ses portes au foyer Laure Moulin

L'année internationale de la femme... C'était en 1975... Qui se souvient de ce qu'osèrent dire aux gouvernements du monde entier les 8000 femmes rassemblée à Mexico. Qui se souvient du «plan d'action mondial» qu'elles mirent sur pied pour lutter contre les discriminations de tout genre qui affectent la condition féminine dans la plupart des sociétés ?

Mille journalistes étaient venus, perplexes, assister à cette première conférence mondiale sur la condition féminine organisée par les Nations Unies. Ils découvrirent au fil des jours l'importance d'un problème qui jusque là n'avait semblé-t-il préoccupé

personne. Ou plutôt un problème que personne n'avait osé aborder.

Depuis lors, même si beaucoup de choses ont changé la discrimination existe toujours. Presque aussi forte qu'avant. Des lois ont bien sur été votées en France ces dernières années en faveur des femmes. Mais les textes sont une chose et leur application en est une autre.

Georges Fréche soulignait dans notre dernier numéro que la loi du 22 décembre 1972 sur l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes était loin d'être appliquée. La discrimination se vérifie tous les jours.

Sa forme la plus violente, la plus révoltante aussi est celle que subissent les femmes battues. Plus nombreuses qu'on ne pense, celles qui souffrent par leur corps de leur condition féminine pourraient en théorie échapper facilement à leur sujétion. En théorie simplement. Car dans bien des cas ces femmes ne connaissent pas ou mal leurs droits. Et lorsqu'elles les connaissent, elles hésitent à les faire appliquer. Elles ne trouvent personne à qui se confier, personne qui puisse les héberger, personne qui soit capable de les faire passer d'une condition de dépendance à celle de responsabilité tant morale que matérielle.

Le premier foyer d'accueil municipal

Voulant venir en aide aux femmes en détresse, le Conseil Municipal de notre ville avait décidé au mois de juin 78 d'ouvrir pour elles un foyer d'accueil. Ce fut chose faite six mois plus tard. Lors de l'inauguration le 6 décembre dernier, Raymond Dugrand, adjoint au maire devait d'ailleurs mettre l'accent sur la rapidité avec laquelle les travaux avaient été effectués. Le premier centre municipal de ce type en France a donc ouvert ses portes au Foyer Laure Moulin, 45 rue Frédéric Bazille. Le Bureau d'Aide

Sociale a aménagé au troisième étage cinq chambres et une cuisine destinées à accueillir les femmes battues. Ces locaux ne sont que provisoires. Une maison plus importante doit s'ouvrir prochainement. Pour assurer la direction de ce centre, la Municipalité a fait appel à Mariette Vidal, membre du collectif SOS femmes. Cette association bénévole du type loi 1901, fondée au printemps 1978 est issue de différentes associations (groupes de femmes, planning familial etc...) et d'initiatives individuelles spontanées. Le centre sera ouvert jour et

nuît, deux veilleuses ayant été recrutées à cet effet. Le jour de l'inauguration, Mariette Vidal devait tracer les grandes lignes de l'action à mener en ce domaine.

«Assurer la situation des femmes battues

«Nous ouvrons ce centre, dit la directrice, non pour enfermer les femmes battues dans un cocon (nous ne sommes pas un organisme de charité) mais pour assurer leur situation».

«C'est pourquoi, notre action visera avant tout à assurer une aide médicale, sociale et judiciaire. Ceci pour permet-

tre à ces femmes de retrouver une indépendance qu'elles ont perdue».

En ce qui concerne l'aide judiciaire Georges Fréche, maire de Montpellier, indiquait qu'il avait écrit au Batonnier Laffont pour que les avocats, moyennant des subventions municipales, donnent des consultations au centre. «Ce dernier dit le Maire ne peut offrir qu'un accueil à court terme (pas plus de 15 jours, 3 semaines). Ceci non seulement pour des raisons évidentes de place mais aussi et surtout pour inciter ces femmes à rechercher rapidement une insertion dans la vie active, seul véritable remède à leur souffrance. On peut également envisager, ajoutait-il, de leur réserver une dizaine de petits appartements HLM. Ceci pour leur permettre de passer dans les meilleures conditions (pendant deux ou trois mois) la difficile période de transition».

Le Maire rappelait enfin qu'en 1979 s'ouvrirait à Montpellier un Centre Municipal d'Accueil et d'Information féminin. Géré conjointement par la municipalité, les syndicats et les organismes intéressés par ces problèmes, ce centre sera un lieu de rencontre et de réunions pour les femmes de la ville. Un lieu de garde pour les enfants est prévu.



Le jour de l'inauguration. De gauche à droite Mariette Vidal ; directrice du foyer, MM. Puccinelli, directeur du BAS, Dugrand, Fréche, Bellorgeot, Bessières, Roselyn Sutra, MM Claude et Reboah qui représentaient la municipalité de Montpellier.



Une chambre à coucher



La cuisine commune

Permanences

Les permanences pour l'accueil des femmes au centre Municipal SOS Femmes Laure Moulin, 45 rue Frédéric Bazille se font les jours suivants :

- Le lundi de 18h 30 à 20h 30
- Le jeudi de 18h 30 à 20h 30
- Le vendredi de 18h 30 à 20h 30

Pour tous renseignements téléphoner au 92.14.48

Une alternative

A l'occasion de l'inauguration, par le Maire de Montpellier, George Fréche, du Centre d'Accueil pour femmes en détresse et de la nomination d'une directrice, choisie dans le Collectif S.O.S. Femmes, la question s'est posée pour certains de savoir ce que représentait ce dernier.

La mise en place de ce collectif s'inscrit dans la lutte menée sur la ville par des associations venues d'horizons divers : groupes femmes, M.L.A.C., militantes de gauche, Planning Familial, syndicalistes, etc... qui, depuis de nombreuses années, ont lutté pour les droits de la femme : libre accès à la contraception, droit à l'avortement, dénonciation du viol... Autant de combats et de luttes menés dans le but de faire prendre conscience à la société de l'état de sujétion dans lequel la femme était maintenue et à celle-ci d'imposer le droit à disposer de soi comme la base fondamentale de sa dignité humaine.

S.O.S. FEMMES

Mais au delà de la structure répressive de la société, il existe, en tout temps, en tout lieu et en tout milieu, une violence plus systématique, découlant de l'affrontement et des rapports de domination dans de nombreux couples. En effet, il faut admettre que les structures et les fonctions de la famille, telles qu'elles se présentent dans notre société occidentale, ne sont pas le fait du hasard ni

la résultante d'une organisation biologique mais plutôt l'aboutissement d'une évolution historique. Ainsi, les rapports sociaux existant au niveau général sont fidèlement reproduits dans la cellule familiale (hiérarchie, autorité, division des tâches, statut sexuel...). Conscients de cela, un certain nombre d'entre nous ont pensé à la nécessité d'aborder ces problèmes et de trouver des réponses. Une structure d'accueil pour les femmes battues nous est donc apparue indispensable et l'association S.O.S. femmes a été créée.

«Lutter, tant en France qu'à l'étranger, contre les violences, sous toutes ses formes, par tous les moyens légaux et notamment :
- campagne d'information et publications diverses ; actions tendant aux modifications législatives conformes aux buts de l'association ; prise de conscience de l'existence de la violence et de la nécessité de la faire cesser, dans les relations de la famille et du couple.

- aide et assistance matérielle et morale, médicale et juridique aux femmes violées, aux femmes battues et aux femmes subissant des agressions ainsi qu'à leurs enfants.
- création en France et gestion de centres d'hébergement collectif pour femmes et enfants, ainsi que la possibilité d'hébergement dans les familles.
Pour réaliser cet objectif, un lieu et des moyens financiers

pour les femmes

étaient nécessaires. Dans le cadre de la politique municipale sur les problèmes féminins, Monsieur le Maire a mis à notre disposition un local, nous permettant d'organiser les permanences, l'écoute et l'accueil, un lieu où les femmes ont la possibilité de se retrouver et de parler de ce qui, trop souvent, reste caché derrière un mur de honte, de peur (taire les coups pour ne pas en recevoir d'autres) et culpabilité infestée.

Par ailleurs, nous travaillons en liaison avec différents services (crèches, écoles, agence pour l'emploi, offices d'H.L.M., commissariats de police, avocats. Mais nous tenons à ce que les femmes fassent leurs propres démarches. Le seul lieu où nous les accompagnons est le commissariat car trop souvent elles n'y rencontrent que mépris et ironie. Nous ne voulons pas, malgré tout, nous enfermer dans des bureaux pour distribuer conseils, adresses et gîte. Le développement de notre action doit se faire en direction des syndicats, des quartiers, des associations et de tous les organismes concernés, pour briser le silence et obtenir des moyens financiers.

A Paris et Strasbourg, par exemple, La Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale donne 130 F. par jour et par femme hébergée. Nous allons déposer, dans ce sens, une demande de subvention de démarrage au Ministère de la Santé. Nous avons également demandé une subven-

tion de fonctionnement au Conseil Général. Il n'est pas question de nous cantonner dans le bénévolat sous prétexte qu'ayant eu les forces de commencer sans moyens, nous serions prêtes à continuer «pures et dures» En effet, le salaire constitue, non seulement une revendication justifiée, mais il est, en plus, un garde-fou qui doit préserver, à nos yeux, la qualité du service rendu, par notre collectif, aux femmes accueillies.

NOTRE FONCTIONNEMENT

La force de notre mouvement et le fondement de notre démarche (sans lequel S.O.S. femmes ne pourra fonctionner) reposent sur le caractère collectif de nos décisions, de nos actions et de notre gestion. Ainsi, la façon dont nous, femmes, concevons l'organisation de notre engagement, ne vise pas à l'instauration d'un pouvoir, calqué sur celui de la société patriarcale actuelle, mais à exprimer une puissance collective, qui engage la responsabilité de chacune. Notre projet s'inscrit dans une conception de la vie où la femme aura conquis ses droits, en assumant pleinement ses capacités. Ce sont des rapports de confiance, d'estime et de respect réciproques entre l'homme et la femme qui rendront possibles les changements profonds de la société.

Collectif S.O.S. Femmes

EJE
58.63.20

Entreprise Jean Estupina
ROUTES - ASSAINISSEMENT - TERRASSEMENT - V.R.D.

Direction Générale : Les Hauts de Mésard
3400 NIREVAL
Tél. : 58.63.20

Agence pour Montpellier
Rue du Moulin des 7 Cars
Les Tours de St Roch 71 N 9
3400 MONTPELLIER

rogier

TRAVAUX PUBLICS • ADDUCTION D'EAU
ASSAINISSEMENT • GAZ
ROUTES VRD

1, avenue Lepic, 34 Montpellier
Tél : (67) 42-45-99

éd. Rogier ing ETP

cabanon IGLOO SPORTS

le n°1 du sport

15 bd Sarraill MONTPELLIER
(Parking de la Comédie)

Service, Contrôle,

Le Service de Contrôle des Constructions Immobilières

du BUREAU VERITAS

aide les constructeurs à prévoir et résoudre leurs problèmes

La Pavie-Rue Guillaume Janvier
34100 MONTPELLIER-Tél. 42.56.27-42.53.80

CASTA

CENTRE EXPERIMENTAL DE RECHERCHES ET D'ETUDES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Analyses, Essais en laboratoire et in situ, Contrôles, Recherches, Etudes théoriques et expérimentales, Conseil assistance professionnelle

Soils et Fondations
Bâtiments, Génie Civil
Routes, Aéroports, Ports
Matériaux et composants
Structures

2312, Bld Paul Valéry
34100 Montpellier
Tél : 42-59-55

PLAZOL ET JAMME
Parcs et Jardins

Motobineuses STAFOR
Motoculteurs MITSUBISHI
Tondeuses à gazon WOLF
Tronçonneuses STIHL
OLEOMAC
Microtracteurs Tondeuses
MASSEY-FERGUSON

11, rue Maguelone, Montpellier
tél : 58-38-50

-Service après-vente assuré dans nos ateliers

Service rapide et régulier
Marseille, Montpellier et Perpignan

MESSAGERIES
ROUTIERES
DU LITTORAL
S.A.R.L.

Siège Social :
Z.I. (Montpellier-Sud)
Tél : (67) 92-33-23

Dépôts :
Perpignan, Marseille, Béziers

Notre enregistreur téléphonique est à votre disposition 24 h sur 24

la maison de votre vie...

Une maison pour la vie, avec un jardin, des arbres et des fleurs...

Maisons Mondial Pratic : des maisons traditionnelles de 4 à 6 pièces à partir de 144.600 F
Toutes garanties de prix, de délais, de bonne fin de travaux, par contrat.
Et la garantie du groupe SGE, Société Générale d'Entreprise.

pour recevoir une documentation

Nom _____
Adresse _____
Tél : _____

16, rue Dugrand - 34000 Montpellier
Tél : (67) 58.85.54

CARRIÈRES DE LA MADELEINE
S.A.

CHANTIER R.N. 108
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONNE

Tél. BUREAU 92.39.27
CHANTIER 48.07.23
ADRESSE POSTALE :
BOITE POSTALE 1244
34011 MONTPELLIER CEDEX

SCOTIC

MONTPELLIER
130, Avenue de Palavas

CGEE ALSTHOM

EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES

Electricité-Canalisations-VRD

CENTRE DE TRAVAUX DE MONTPELLIER

27, Avenue de Nîmes
34000 MONTPELLIER
Tél : (67) 79.62.00

LOUIS OLIVIER & Co S.A.

ENTREPRISE

BATIMENT TRAVAUX PUBLICS BÉTON ARMÉ

11 bis, RUE ANDRÉ MICHEL
34 - MONTPELLIER
Tél : (67) 92.62.38

Constans

FOURNITURES EN GROS POUR COLLECTIVITES ET RESTAURANTS

Produits alimentaires
Produits d'entretien

BUREAUX & ENTREPÔTS :
ZONE INDUSTRIELLE DE LA LAUZE
ROUTE DE SETE
34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS
TEL : (67) 42.96.75

miroiterie COULON RAYNAL

45av. G. Clémenceau Montpellier
tel. 92.62.59

entrepris JOULIE ET FILS

TRAVAUX PUBLICS
EXPLOITATION CARRIÈRE
REVÊTEMENT DE ROUTES
TERRASSEMENTS DEMOLITION

13, GRAND'RUE BP N°4
34660 COURNONTERRAL
Tél : 57.01.13 - 57.00.87
Télex : JOULIE 480.346 F

UN NOUVEAU FOYER RUE MONTPELLIERET



Le jour de l'inauguration. De gauche à droite : MM. Puccinelli, directeur du BAS, Lévy conseiller, Couderc, conseiller général, Lux, chef du cabinet du préfet, Bène, président du Conseil Général, Frèche, maire de Montpellier et Bêlorgeot, adjoint au maire pour les affaires sociales.



Les personnes âgées étaient venues nombreuses. Nul doute que ce nouveau foyer accueillera dans ce quartier de la vieille ville un nombre croissant de membres réguliers.

Poursuivant leur politique en faveur des personnes âgées, la Municipalité et le Bureau d'Aide Sociale ont ouvert pour elles un nouveau foyer 2 rue Montpellierret. L'inauguration qui a eu lieu le 6 décembre dernier était la troisième de ce type après celle du Club des Etuves et celui des Aubes.

A cette occasion Georges Frèche devait rappeler que l'effort pour le bien être des personnes

agées devait être une priorité pour tous.

«Elles doivent être, ajoutait-il, maintenues à tout prix dans leurs foyers du centre ville dont elles sont la mémoire, la vie et l'animation. D'où l'intérêt de créer des lieux tels que celui-ci où elles peuvent se rencontrer, se divertir et se nourrir.»

(Des repas sont en effet servis au prix de 2,70 F. pour les per-

sonnes assistées et 8,50 F. pour les personnes non assistées). Le maire devait ensuite rendre hommage au personnel de ces centres dont la diligence et le dévouement sont exemplaires. Sa tâche est souvent ingrate et son rôle essentiel.

Huit mois de travaux ont suffi

Les deux grandes salles principales, coquettement amé-

nées et la cuisine qui sert gouters et repas ont été terminées en un temps record, Michel Bêlorgeot, adjoint au maire et président du Bureau d'Aide Sociale devait remercier les entreprises (toutes montpelliéraines) pour avoir mené avec célérité une tâche difficile. L'immeuble était en effet en mauvais état et d'importants travaux ont été nécessaires pour réaliser ce très beau foyer.

Pour cela un prêt de 100 millions de francs a été contracté auprès de la Caisse d'Epargne. Une aide du Conseil Général a été sollicitée.

La direction de l'Action Sanitaire et Sociale, la caisse primaire de Sécurité Sociale, et la Caisse d'Allocations Familiales ont participé à l'inauguration de ce nouveau foyer géré par le Bureau d'Aide Sociale.

DEUX MILLE COUVERTS A LA MAIRIE



C'est désormais une tradition à Montpellier. Pour les fêtes de fin d'année les personnes du troisième âge sont invitées par la municipalité et le Bureau d'Aide Sociale. Un repas leur est offert à la salle des rencontres, permettant de réunir les membres de tous les clubs de la ville, tant privés que publics.

Chaque année le succès de cette opération va grandissant. En 1977, 1600 personnes avaient été invitées. Cette année 2000 convives se sont retrouvés autour des tables dressées à leur intention par le personnel des festivités de la ville et les employés des résidences du BAS. Devant l'importance du nombre des participants, les repas avaient été étalés sur trois jours, les 27, 28 et 29 décembre.

Chaque membre régulier des clubs avait la possibilité d'inviter un ou deux amis de Montpellier. Ce qui permit à de nombreuses personnes âgées de faire participer à leur fête des êtres chers et de leur faire connaître ceux qu'elles fréquentent dans les clubs. Cela permit également un «brassage» des générations rompant l'isolement dans lequel sont malheureusement enfermées de nombreuses personnes âgées.

Ces trois journées furent pour elles trois jours de fête. Cocktail de crevettes, dinde aux marrons, champignons, salade, fromage, buche de Noël étaient au menu, le tout accompagné de vins de pays. A l'ambiance joyeuse des repas succédèrent les chants et tout se termina par des danses. Il suffisait de passer ces jours-là devant la salle des rencontres pour s'apercevoir que souvent les personnes âgées sont plus gaies que bien des jeunes. Elles ont en tout cas prouvé combien il est important pour elles de se retrouver. Combien elles aussi (et peut être plus que les autres) aiment à se mieux connaître et à participer à la fête.



De gauche à droite : Melle Barrandon, directrice de la résidence des Aubes, Mme Marti, directrice de la résidence Montpellierret, MM. Naquet, Bose (conseillers), Puccinelli (directeur du BAS), Bêlorgeot

UN VOYAGE EN CORSE

Le Centre Municipal d'Action Sociale organise, chaque année, un séjour-vacances en faveur des personnes du Troisième âge, de la ville de Montpellier.

Le 8 octobre 1978, 106 personnes âgées partaient de la gare de Montpellier en direction de Nice, où ils embarquaient sur le «Fred Scamaroni» à destination de Calvi (Corse).

C'est dans un hôtel 4 étoiles (le «Palm Beach» de Calvi) que se déroula le séjour jusqu'au 22 octobre 1978.

Des excursions et visites de la Corse furent organisées et les accompagnateurs animèrent le séjour et les soirées à l'hôtel : bals costumés, concours de chants, jeux et sketches, anniversaires, concours de belote, binjo, furent les principales distractions fort appréciées par le Troisième Age.

Le 22 octobre 1978, une grève de bateaux compromettait le retour de nos Montpelliérains.

Monsieur BELORGEOT, Président du Centre Municipal d'Action Sociale, a frété un avion spécial qui assura ce retour.

Cette décision ravit la majorité de nos vacanciers, qui prirent ainsi leur baptême de l'air.

Un temps exceptionnel, le cadre magnifique, une ambiance joyeuse ont contribué au succès de ce séjour-vacances offert à des personnes dont les revenus ne leur ont jamais permis une telle détente.



L'arrivée sur l'aéroport de Calvi.

INFOS PRATIQUES

Quelles sont les conditions à remplir pour bénéficier du dégrèvement des impôts locaux ?

- Il faut être titulaire du Fonds National de Solidarité ou,
- être âgé de plus de 65 ans et ne pas être imposable sur le revenu.
- Vivre seul ou avec son conjoint ou tout autre personne remplissant les mêmes conditions d'exonération.

Dans tous les cas il faut s'adresser au chef du centre des impôts, Centre administratif Chaptal (34081 Montpellier Cedex)

Où peut-on se procurer la carte vermeil SNCF et quels sont les avantages qu'elles procure ?

On peut se procurer la carte vermeil dans toutes les gares. Son prix est de 32 francs. Elle donne droit pendant un an à une réduction de 30% pour les voyages effectués en première ou en deuxième classe.

Je ne bénéficie d'aucune pension ou retraite. Comment dois-je procéder pour toucher l'allocation spéciale vieillesse ?

Vous devez vous adresser à votre mairie où tous les rensei-

gnements vous seront donnés. Le montant de l'allocation spéciale vieillesse est de 5800 F. Le plafond de ressource à ne pas dépasser est de 12900 F. pour une personne seule et de 24000 F. pour un ménage. Les conditions à remplir sont les suivantes :

- être âgé de plus de 65 ans (60 ans en cas d'invalidité au travail)

- Etre de nationalité française ou ressortissant d'un pays ayant conclu avec la France une convention de réciprocité.

Le montant des sommes versées au titre de l'allocation supplémentaire du Fonds National de Solidarité est récupérable sur le montant de la succession lorsque l'actif net de celle-ci s'élève au moins à 15000 F. Pour tout renseignement vous devez vous adresser à l'organisme qui vous verse votre pension principale (Sécurité Sociale, Mutualité sociale agricole, Commerçant et Artisans...)

Comment bénéficier du Fonds National de Solidarité ?

Le plafond de vos ressources

ne doit dépasser 12900 F., si vous êtes seuls, 24000 F. si vous avez un conjoint. Le montant du Fonds National de Solidarité est de 6200 F. Pour y avoir droit vous devez :

- Etre âgé de plus de 65 ans (60 ans en cas d'invalidité au travail)

- Etre de nationalité française ou ressortissant d'un pays ayant conclu avec la France une convention de réciprocité.

Le montant des sommes versées au titre de l'allocation supplémentaire du Fonds National de Solidarité est récupérable sur le montant de la succession lorsque l'actif net de celle-ci s'élève au moins à 15000 F. Pour tout renseignement vous devez vous adresser à l'organisme qui vous verse votre pension principale (Sécurité Sociale, Mutualité sociale agricole, Commerçant et Artisans...)

Je sais que la redevance radio a été supprimée depuis le 1 janvier 1978 pour les personnes âgées. Quelles conditions faut-il remplir pour être exonéré de la taxe TV ?

Vous devez vous adresser (si vous remplissez les conditions ci-dessous), à l'Office Radio Télévision Française, service des Redevances, 13 place des Carmes 31000 Toulouse.

Pour être exonéré il faut :

- Etre âgé de plus de 65 ans (60 ans si vous êtes inapte au travail)

- Bénéficier du Fonds National de Solidarité ou avoir des ressources annuelles inférieures à 12900 F. pour une personne seule et 24000 F. pour un couple.

- Vivre seul ou avec son conjoint ou avec une personne remplissant les mêmes conditions d'exonération.

Quels sont les avantages que procure la carte du troisième âge ?

Elle vous permet de circuler gratuitement dans les bus de la ville aux heures creuses.

- Elle vous donne droit à des réductions pour certaines séances de cinéma ou de théâtre.

Pour vous la procurer vous devez :

- Etre âgé de plus de 65 ans (60 ans si vous êtes inapte au travail)

- Etre domicilié à Montpellier.

Sté SO.ME.VI

2, Rue Lakanal
MONTPELLIER

COMMERCE DE VIANDE EN GROS
ET 1 / 2 GROS



BANQUE DUPUY, DE PARSEVAL

Votre Banque Privée fondée en 1845

Siège Social : SETE
Succursale de MONTPELLIER, 14
Boulevard Victor-Hugo - Tél : 92.68.86

Bureaux de Quartiers
LE DARU-13, Rue Daru-Tél. 58.52.10
LAKANAL-19, Rue Lakanal-Tél. 79.65.00
SAINT-MARTIN-Av. Maréchal Leclerc-Tél. 92.76.87

Toutes opérations de Banque et de Bourse

languedoc études bureau d'études techniques

INGENIERIE — BÂTIMENTS
— INFRASTRUCTURES
— V.R.D.
— INDUSTRIE

510, Avenue d'Occitanie - 34000 Montpellier
Tél : 63-29-38 — 63-43-75

S.E.R.M.

Société d'Equipe de la Région Montpelliéraine
au Service de Montpellier et des Collectivités
de sa Région

2, rue Girard - MONTPELLIER-Tél. 72.15.18

ON NOUS ECRIT

Nous avons reçu la lettre suivante du foyer 3^e âge.

Au nom des membres du club troisième âge Dom Bosco nous nous permettons de vous remercier pour nous avoir offert, au nom de la municipalité, Monsieur le Maire, les voyages auxquels nous avons participé cet été. Ces voyages ont été parfaitement réussis, et nous avons été contents de ces agréables journées dont nous gardons un très bon souvenir.

Nous espérons que ces expériences pourront se renouveler à l'avenir.

Signé : 55 membres du Club 3^e âge Dom Bosco.



SOCIETE CHIMIQUE
DE LA ROUTE

TRAVAUX ROUTIERS - AERODROMES
LIANTS & PRODUITS SPECIAUX
TAPIPRENE - TAPISABLE
V.R.D. - SOLS INDUSTRIELS

REGION LANGUEDOC - PROVENCE

Centre de NIMES - Route de Beaucaire - B.P. 3002
3002 NIMES - Tél. (66) 84.76.60

Clotures - Serrurerie
de bâtiment
Entreprise

Caizergues

s.a.r.l.
MONTBLANC 34290
T31 : 98-50-66
MAURIN
Tél : 92-96-43

FRANÇOIS LEGAZ

PLOMBERIE SANITAIRE
CHAUFFAGE CENTRAL
VENTILATION MECANIQUE

41, RUE CHAPTAL
34000 MONTPELLIER
TÉL. 92.16.41

POMPIERS : EFFECTIFS DOUBLES EN TROIS ANS

Un protocole d'accord signé avec les syndicats

Cinquante pompiers en 1977 (pour 250000 habitants), 109 en 1980. Tel est le résultat du protocole d'accord signé le 22 décembre 1978, entre la ville, représentée par son maire, Monsieur Georges Freche, les syndicats du personnel municipal et les délégués des sections syndicales des sapeurs pompiers. Parfois difficiles, les négociations ont abouti à un accord qui permet à la fois de satisfaire les revendications du personnel et d'assurer une meilleure sécurité pour les habitants. En trois ans les effectifs de sapeurs pompiers (dont le nombre n'avait pas augmenté depuis 1969) auront doublé. Le Conseil Municipal avait

recruté 25 agents sur le budget 78, 17 seront embauchés cette année et 17 autres en 1980. C'est un effort important qui est réalisé par la municipalité, chaque pompier «coutant» 60000 F. par an à la collectivité. Mais un effort qui était, de l'avis de tous, devenu indispensable.

Lourd héritage

En ce domaine, comme en bien d'autres, l'héritage trouvé en 1977 était comme le prouvent les chiffres précédents particulièrement lourd. «Les anciens élus, indique Roger Taffine secrétaire nationale des sapeurs pompiers CGT, préféraient la qualité à la quantité. En fait ces propos flatteurs pour le personnel masquaient une volonté de ne pas embaucher. Au détriment de la sécurité des habitants de la ville et des 24 communes que nous devons défendre en premier appel soit 50000 personnes».

Pour un meilleur service

Jusqu'à présent les pompiers effectuaient 24 heures de travail et se reposaient 24 heures, ce qui signifiait 84 heures de présence par semaine à la caserne.

Un protocole d'accord signé le 5 janvier 1978, entre l'Association des maires de France et les organisations syndicales nationales de la profession ramenait la durée du travail à 24 heures de service suivies de 48 heures de repos. Cet accord sera partiellement appliqué en 1979 (pendant la période des congés les pompiers reprendront l'ancien rythme de travail) et sera entièrement respecté dès le 1 janvier 1980.

Actuellement 25 agents sont de service chaque jour. En 1980, avec l'application des nouveaux horaires et l'augmentation d'effectif signalée plus haut, 36 pompiers seront quotidiennement disponibles.



La signature du protocole d'accord.

un logement ? une adresse urbat

promoteur constructeur

14, avenue Frédéric Mistral - 34000 Montpellier
tél. (67) 92.77.65

à Montpellier

le clos des violettes
appartements du P1 au P5
5 rue émile forgues
par l'avenue de l'odéon
34000 Montpellier

Château d'ALCO
appartements
du studio au 6 pièces
(prêt crédit foncier de France)
rue des avants monts
par l'avenue prof. Louis ravas
34000 Montpellier

le Roc de Pézenas
duplex de 4 à 5 pièces
rue métairie de l'oiseau
et rue de la croix de figuerolles
34000 Montpellier

les récollets
appartements du P1 au P5
angle rue Ferdinand Fabre
rue lakanal
34000 Montpellier

Notre Dame des Champs
villas de 4 à 7 pièces
(prêt p.a.p.)
angle avenue tramontane
rue du boulevard
34920 le crès

l'érasme
appartements du 2 au 5 pièces
(prêt p.a.p.)
rue de bugarel
34000 Montpellier

la plupart de nos programmes bénéficient des prêts conventionnés

urbat transactions loue, gère, revend vos appartements et entend toutes recherches pour résoudre vos problèmes spécifiques.

à Nîmes

ALPHONSE DAUDET
appartements du P1 au P5
rue porte de France
30000 Nîmes

à Carnon (ouest)

le kursaal
appartements du 2 au 3 pièces
rue samuel bassager
en première ligne
rive droite
34280 Carnon

à la grande-motte

eup sud
appartements du P1 au P5
la motte du couchant
34280 la grande-motte

les jardins du ponant

appartements du 2 au 5 pièces
(prêt p.a.p.)
quartier du ponant
34280 la grande-motte

à Cap d'Agde

les Marins du Cap
marinas de 2 à 4 pièces
les marines du cap
34300 Cap d'Agde

altitude "17"

appartements
du studio au 3 pièces
34300 Cap d'Agde

P. MOURET
le bon pain d'autrefois
5, Rue Delmas
MONTPELLIER
(67) 92.76.30

Banque Populaire du Midi

A MONTPELLIER :

6 agences à votre service

A PROPOS DU LARZAC

Monseigneur Boffet : «des pas qui comptent»

S'adressant dans un éditorial de la Semaine Religieuse aux chrétiens et par delà à tous les hommes de bonne volonté, Mgr Boffet, évêque de Montpellier a tenu à préciser sa position dans l'affaire de Larzac. On sait que le conflit qui oppose depuis plusieurs années l'armée qui désire étendre le camp, aux paysans du plateau vient de connaître un point fort avec la prise de tous les arrêtés de cessibilité par les services préfectoraux. En clair cela signifie que, à plus ou moins long terme, si la procédure légale est poursuivie, tous les paysans qui habitent et cultivent les terres visées seront expropriés. A l'heure où les positions se radicalisent de part et d'autre, le message de l'évêque de Montpellier prend toute sa signification. Nous publions ci-dessous son éditorial.

Des pas qui comptent...

Ce sont ceux que les paysans du Larzac ont fait sur la Causse depuis huit ans. Ce sont ceux de la longue marche qui les conduit en ce moment vers Paris et l'Elysée.

Ils vont plaider leur cause, qui n'est plus seulement la leur, au plus haut niveau. Seront-ils entendus ?

Pour ma part je l'espère ; car sans obliger qui que ce soit à me suivre, j'éprouve une profonde estime pour ces hommes et ces femmes du Plateau, qui depuis 1970 mènent de front leur double vie : celle de paysans, car leurs moutons sont de vrais moutons et ils en ont accu le nombre de 26%.

- celle de militants, car ils ne se battent plus seulement pour défendre leurs pâtures, mais pour défendre la paix. Il serait injuste de soupçonner tous les militaires de vou-

loir la guerre. Je compte parmi eux de très bons amis qui sont sans conteste des «hommes de bonne volonté»

Mais quelles que soient leurs dispositions personnelles, ils sont astreints à la dialectique de la «paix armée». Celle-ci tend à «équilibrer les terribles», c'est à dire à engendrer chez l'ennemi en puissance une terreur plus grande que celle qu'il est lui-même capable d'opposer.

Comment dès lors éviter l'escalade et la course aux armements ?

On maintient ainsi, à frais immenses, une paix précaire, «celle que le monde donne». C'est cette paix à base de surarmement, ruineuse pour les pays pauvres, que les Paysans contestent. C'est la vie qu'il faut servir, pensent-ils ; la concorde qu'il faut promouvoir, par l'esprit et la pratique de la non violence. Le combat qu'ils mènent depuis huit ans en est une illustration. Les tentatives de récupération ont été nombreuses et insistantes. Les tentations n'ont pas manqué : celle de la violence et du terrorisme, celle de l'argent. Les paysans ont toujours réussi à demeurer eux-mêmes, libres et inventifs comme Gaspard des montagnes.

C'est pourquoi, j'estime personnellement que leur combat se justifie, au niveau le plus profond et donc le plus vrai, même si les ordinateurs

donnent raison aux états-majors.

La terre est faite pour produire la moisson et nourrir les troupeaux : «la terre produisit de la verdure : des herbes portant semence selon leur espèce, des arbres donnant des fruits contenant leur semence. Et Dieu vit que cela était bon» (Genèse Ch. 1, v.12). Quand les hommes la contraignent à devenir un champ de bataille, et même un champ de manœuvres, qui préparent les batailles, ils l'asservissent à leur violence et à leur passion. C'est pourquoi «la création toute entière gémit dans l'attente de sa libération».

Elle gémit indéfiniment si nous ne dépassons pas les logiques ordinaires. Ainsi les raisons ne manquent pas de rejeter à la mer les 2500 réfugiés Vietnamiens qui crouissent sur le Hai-Hong. Et ces raisons de les rejeter continueront à jouer dans le sens de l'inhumanité, tant que celles de les accueillir ne nous apparaîtront pas comme supérieures.

Le conflit du Larzac, qui semble bloqué ou acculé à une lamentable épreuve de force, n'impose-t-il pas de recourir à une logique supérieure ? Est-il donc absolument impossible de laisser à ces paysans leur terre et à cette terre sa vocation ? Les discours officiels parlent de «convention» possible. Quelle convention vraie a-t-elle été envisagée, conjointement étudiée et proposée ?

Pour donner ses chances à l'utopie, ne faut-il pas dépasser l'instinct et même le sens commun, souvent truffé de peurs et d'intérêts ? Tout l'Evangile est un défi au sens commun. L'heure est peut-être venue de trouver une certaine innocence : «des innocents ne savaient pas qu'une chose était impossible ; alors ils l'ont faite».

Louis BOFFET
Evêque de Montpellier

L'OCCITAN A MONTPELLIER

Quand parlant d'occitan se cau plan devenir sin los mots, e cau benieu comencar aquelas cronicas municipals per quauquas clarificacions. I a l'occitan : la lenga que se parla dins quauquas carrièras, a mièg-votz, amb un quicom de quichat, de complice e mai de copable ; es lo patois. S'ausis melhors dins los vilatges a l'entorn de Montpellier basta d'escotar, de saubre escotar.

I a los occitans : vos, ieu, totes, de lenga francesa e mai o occitana (que parlesson mièg patois o ponchut) que vivon e travalhan a Montpellier o son entorn.

I a los occitanistas : los que, per de rasons diverses, s'interesson a l'endevenir d'aquel país, lo rodol de Montpellier (mai o mens grand, de que fa e mei, es la practica qu'o definira), e que veson l'escrancar d'aquel país quane que siague (economic, cultural) ligat a l'escagassar de sa lenga, qu'es aparelhat a-n-el e que penson que reconquista de son drech d'existencia, alargar de sa lenga, son ligats a son butar, a son creis, a son congrear economic e reciprocament. La toca de l'ensem e mai es, dins l'idea au mens, una dignitat de vida collectiva, una essessor, un plaser de viure e mai que se fara pas sens «canbiar la vida» coma quicom...

Tot aquo es clar ; aqui que los afaires se complican es quand s'agís d'adralhar las solucions e se se pot pas dire e mai que i a tant de projet coma d'occitanistas cau plan dire qu'una cata le traparia pas sos catons, E se totas las intencions son bonas, cau pas dessolidar ni mai que l'infern es caladat pas que de las bonas d'intencions. Sem aici dins un rodol ont las ideas las presas de paussions, las causas filosoficas, las ideologias jogan a plen. Sem de longa dins un tenament de trialhas politicas.

Ensjarem a flor de cronica, da o faire clar tot aquo, s'aquo se pot, e mai de comencar aici per de d'aquo's mai simplasses : la lenga d'oc, l'occitan de co que fa problema, aici a Montpellier sai que -dison que la lenga se perd o que s'ausis pas pus e pasmens le monde l'an dins la gargamela- mas tanben a Barcelona per nostres «fraires de Catalonha» o en co dels Bretons, o en co dels Indians d'America...

Un pichot retorn en arrier dins lo temps : Vene de metre la mau sus doas pichots jornalets que sortiguon a Montpellier en 1893 : «la Capelèta» e «Lou Mouissau, jornal galejàire e clapassé, que fissa quand lou vent marrit bufà». Sortiguon per sostener los dos candidats a la Cambra dels deputats : Elis Cousin (La Capelèta) e deandres (Lou Mouissau). Cau dire tanben que detras aquelas doas candidaturas se recaman los egolards, los jasions e tant d'autres (e mai «Le mouissau» parla dins son n° 2 dau «candidat clerico radico socialista l'arlequin -mut Elie Cousin») d'un autre costat, d'un autres i, a los francs macons, d'autres... enfin los progressistas dau temps se om vou a l'entorn de la «mata». Tout co que representa de forcas socialas e politicas i es detras. Es Deandres que sera nomat deputat. S'agís donc d'une brava mesa en joc politica. Lo jornal que porta Deandres es censat d'a-fons escrich en occitan parla a Montpellier (l'autre La Capelèta, i a pas que quauques articlons en occitan). Son claffis l'un e l'autre d'un plen-ponh de galejadas ambe tot plen d'entendus et de jos-entendus... Enfin tot aquo per s'avisar que en 1893 la majoritat dau monde de Montpellier parlava e comprenia l'occitan e que podia «pagar» de l'utilisar. «Pagar», oi, a-n-un sens e mai, e pasmens, la lenga avia entamenat, dau temps, sa marcha d'escagassament per se contunhar fins a uoi. Un mudar de nou se capitava après la guerra de 14. Dins un entrepau de «la Semeuse du Sud», mena de supermarchat de la besonha dau temps, Peire Azma notava co que se iè lagississia : «le personnel est prié de s'abstenir de causer en patois sous peine de renvoi immédiat (Julhet de 1917) Aico es tan plan mai engenhos e eficac que lo biais de l'Educacion Nacionala de l'Epoca. Ela avia pas que de donar las justificacions. Es donc que sufis pas lo parlar, e mai volontari de la lenga, lié cau una dinamica sociala que lo delarga. Es lo problema que pausa la lenga uoi. Es pas qu'es pas pusgaire parlat que laia. O es pro per justificar una presa en carga politica, es se se fai tirat, lo parlar pot ieu estre conquistat, mas es ben d'ensengar aquela dinamica que s'agís, aquela dinamica que cadun ensaja, ambe son este a-n-el d'ebandir.

Joan BECA
de l'Institut d'Etudes Occitanes

escassut

25, Rue des Etuves
34000 MONTPELLIER
Tél : (67) 72.71.46

VÊTEMENT HOMMES ET GARÇONNETS
ARTICLES DE SPORT • BONNETERIE
CHEMISERIE • CHAUSSURES • BAGAGES

escassut rien au dessus

Spapa

Etanchéité asphalte et multicoche
Couverture et bardage
V.R.D. Trottoirs-Chaussées
Sols industriels
Aires sportives
Société de Pavage et des
Asphaltes de Paris
Zone Industrielle 34920 LE Crès
Tél : 57-11-31

Entreprise JEAN GENIN

BATIMENT
ET TRAVAUX PUBLICS

54, av. du Pont-Junéna
34000 MONTPELLIER
Tél : (67) 92-96-55

DECHETS D'ENTREPRISE ET INDUSTRIELS

Vos problèmes d'enlèvement de déchets trouvent leurs solutions chez un professionnel efficace et qualifié

Conteneurs multiples en location
Contenance 5 m³ et 10 m³ permettent l'évacuation de gravats et matériaux lourds
Contenance 8 m³ et 20 m³ permettent l'évacuation de déchets volumineux

S.P.N. NICOLLIN • Z.I. Le Portaly
Tél : 92.64.60 - 92.68.78 - Montpellier



8 POMPES FUNEBRES : LA MUNICIPALITE A MIS FIN AU MONOPOLE PRIVE

On sait (nous l'avions alors annoncé) que le Conseil Municipal a mis fin le 10 novembre dernier au monopole de la société Roblot dans le domaine des Pompes Funèbres sur la ville de Montpellier.

En décidant de créer un service municipal, les élus entendaient apporter une plus grande démocratisation dans ce secteur. On sait combien sont tragiques les inégalités de revenus dans les moments douloureux que chacun est malheureusement amené à connaître un jour ou l'autre. Les inégalités d'argent deviennent alors inégalités devant la mort.

Le nouveau service (1) dirigé par M. Matelli, s'attachera à réduire, autant que faire se peut, ces inégalités. C'est ainsi qu'il a été décidé d'établir pour les convois une classe unique. Cela ne signifie pas que les prestations en souffriront. Tout au contraire le service sera assuré dans les meilleures conditions et sera d'excellente qualité. Il s'agit simplement de permettre aux plus défavorisés de bénéficier des mêmes avantages que les plus aisés.

En ce qui concerne les cercueils (dont la ville détient le monopole) l'éventail de choix précédent a été maintenu. Un appel d'offre sera prochainement lancé aux entreprises spécialisées.

1000 cavaux en vente au nouveau cimetière

Seconde tâche du service municipal des Pompes Funèbres, la gestion du nouveau cimetière sur le domaine de Grammont. Le nom de cimetière restant à déterminer le maire a récem-

ment écrit à Monseigneur Boffet, évêque de Montpellier, pour lui demander de le choisir. Mille caveaux sont déjà terminés. Ils sont potentiellement vendus. Une seconde tranche d'égale importance sera lancée en 1979. Le tiers du prix de la vente (soit 3.470.000 F. pour la première tranche) reviendra au Bureau d'Aide Sociale. Les deux tiers restants seront réinvestis par la ville dans le cimetière.

LES PRIX DES CAVEAUX ET CONCESSIONS

Traditionnel
Concession : 10000 F.
Droit d'enregistrement : 1800 F., timbres : 34 F.

Caveaux : 4 places : 1500 F., 6 places : 2400 F., 8 places : 2750 F.

Paysagers
Concession : 13000 F.
Droit d'enregistrement : 2340 F. Timbres : 34 F.

Caveaux : 6 places : 3000 F., 8 places : 3500 F.
Le prix des concessions à trente ans a été fixé à 1000 F.

S'étendant sur 25 hectares, celui-ci a une capacité d'accueil de 15000 places. Son aménagement diffère sensiblement de celui de Saint Lazare, vieux il est vrai de 130 ans. Autour d'une allée centrale se répartiront des zones d'inhumations limitées à 500 places maximum.

Chaque zone, qui sera indépendante, sera divisée en petits emplacements. Autre innovation (et elle n'est pas négligeable étant donnée l'étendue du cimetière) les automobiles seront autorisées à pénétrer dans l'enceinte du cimetière. Des emplacements de stationnement sont prévus dans chaque îlot.

Caveaux paysagers et crématatorium

Les fonds provenant de la vente des caveaux seront investis, outre dans les aménagements dont nous venons de parler, dans la construction d'un crématatorium. Il faut savoir, alors que la demande en ce domaine ne cesse de croître, que les Montpelliérains devaient jusqu'à présent utiliser les services des villes de Toulouse et Marseille, les seules de la région équipées de crématatoires. Depuis qu'en 1963 Paul VI a levé la peine de «pêcheurs publics» dont étaient frappés les catholiques qui demandaient la crémation, nombreux sont ceux qui y font appel. Le procédé, outre les gains de place qu'il permet, est surtout apprécié pour des questions d'hygiène (les cendres ne polluent ni le sol, ni les eaux d'infiltration ni l'air que nous respirons). C'est d'autre part le mode d'obsèques le moins coûteux. Les démarches ont été simplifiées par le décret ministériel du 18 mai 1976. Qu'il s'agisse d'inhumation traditionnelle ou de crémation, elles sont désormais les mêmes (2). Ceci explique qu'en dix ans le nombre des crémations en France a augmenté de 143%. Et pourtant la France ne

M. Matelli, directeur du service municipal

Christian Matelli, 35 ans vient d'être nommé directeur du service municipal des Pompes Funèbres. Originaire de Corse (il est né le 23 janvier 1944 à Bastia) M. Matelli est arrivé récemment dans notre région où réside la famille de sa femme.



pond exactement à l'idée que je me fais d'un tel service» dit-il.

C'est dire qu'il n'est pas dépaycé à Montpellier. Ayant travaillé durant sept ans dans un service de Pompes Funèbres à Bastia il considère que l'expérience tentée à l'heure actuelle «est formidable». «Cela corres-

pond à l'heure actuelle que 8 crématoires. Nous venons loin derrière la Grande Bretagne (218), le Japon (3097), l'Allemagne Fédérale (74), le Danemark (53), la Suède (71) etc... Toutes ces raisons ont fait qu'il est apparu indispensable à la municipalité de Montpellier de lancer une telle opération au nouveau cimetière.

Celui-ci comportera enfin des îlots «paysagers». C'est à dire des emplacements où les caveaux, entièrement enterrés, sont simplement signalés par une dalle ou une petite croix, un

peu comme dans les cimetières américains.

(1) Les bureaux du Service Municipal des Pompes Funèbres seront temporairement installés dans les anciens locaux du District au niveau zéro de la Mairie, au Polygone. Le service commencera à fonctionner le 1 avril 1979.

(2) Pour tous renseignements contacter la Société Crématisse du Languedoc, 16 rue du Mas de Lemasson à Montpellier.

COUP D'OEIL SUR...

LE MARCHE GARE, «VENTRE» DE MONTPELLIER

Un transit annuel de plus de 40000 tonnes de fruits et légumes, des entrepôts frigorifiques et des magasins de gros qui s'éten- dent sur 30000 M² couverts, plus de 150 emplacements pour les producteurs, le Marché d'Intérêt National de Montpellier se porte bien. C'est même à l'heure actuelle une des entreprises les plus «saines» de la Ville.

Installé depuis 1962 sur la zone industrielle, c'est à la fois un marché de production (400 producteurs locaux y sont abonnés et fournissent 12 à 15000 tonnes de fruits et légumes par an) et un marché de consommation (500 à 1000 clients détaillants le fréquentent chaque jour selon les saisons).

Un service public au moindre coût

Une société d'économie mixte est chargée de la gestion. La ville est majoritaire au Conseil d'administration. Le maire en assure la présidence, assisté par un vice président délégué, son adjoint Patrick Geneste. La société emploie quinze personnes qui se répartissent le travail d'entretien, d'administration, et d'exploitation des entrepôts frigorifiques. Un effort a été récemment réalisé en leur faveur. Une commission du personnel a été mise en place, deux agents auxiliaires ont été titularisés et un poste de travail a été créé. Les salaires ont été réactualisés dès 1977 avec rattrapage. Les classifications ont été améliorées de manière à ce qu'aucun salaire ne puisse être inférieur à 2400 F. par mois. Désormais l'équipe travaille dans d'excellentes conditions.

Le marché gare, qui assure un service public, fonctionne en autofinancement, les revenus provenant des loyers, droits de parking et recettes des entrepôts frigorifiques. Aucun appel

n'est donc fait au contribuable local. C'est un grand avantage. Avantage d'autant plus grand que la ville, qui a fourni les terrains, est propriétaire de toutes les réalisations immobilières. Lorsque la concession arrivera à expiration en 1998, chaque réalisation sera remise à l'état de neuf. C'est une des qualités (et cela n'est pas négligeable pour les contribuables que nous sommes) de cette entreprise qui, récemment, a trouvé une stabilité qui lui faisait jusqu'ici défaut.

Un règlement respecté par tous

Il y a peu, les différentes parties en présence (détaillants, grossistes et producteurs) ont mis sur pied, en collaboration avec la direction de la société chargée de la gestion et la commission municipale des marchés une réglementation de fonctionnement très précise. Approuvée par tous, son application est favorisée par la mise en place d'un meilleur contrôle à



l'entrée. D'autre part un garde assermenté a été récemment nommé.

«Le marché ne peut pas mieux fonctionner. Nous sommes parfaitement satisfaits» déclare MM. Crassous et Bozerand, respectivement président et secrétaire général des producteurs. On est bien obligé de constater qu'ils ont raison. L'entreprise fonctionne bien. Aucun conflit n'oppose les utilisateurs depuis que des horaires fixes ont été établis, et le problème n'était pas simple. D'autres places n'y sont pas parvenues, mais ici chacun y a mis du sien.

Tout le monde y trouve son content

«L'épicier qui vient de Sète ou de Millau aime rentrer tôt chez lui l'hiver explique Georges Comingre, le représentant des détaillants. C'est pourquoi, sachant très bien que la concertation pouvait être payante nous avons demandé un petit effort aux producteurs durant la mauvaise saison. Ils ont accepté et nous avons pu avancer l'ouverture du marché à 16h30 l'hiver. L'été par contre, nous leur rendons la pareille. Le marché n'ouvre qu'à 18 heures et se termine à 21 heures. Tout le monde y trouve son content. Ici poursuit-il on trouve toute la marchandise que l'on veut. Certains qui avaient

essayé de s'approvisionner sur des marchés de gros sont bien vite revenus à Montpellier. C'est un marché où la confiance règne. Et croyez moi ceci prime sur tout.

Les détaillants sont d'autant plus satisfaits qu'on vient de construire à leur intention un abri avec bancs, qu'on leur a ouvert un parking où ils peuvent pénétrer dès 14h30. Autrefois ils devaient stationner devant l'entrée, ce qui avait pour fâcheuse conséquence de provoquer de beaux embouteillages sur l'avenue de l'industrie. Même satisfaction chez les grossistes. M. Soulages, leur représentant est le premier à reconnaître que depuis les nouvelles réglementations, l'organisation du marché est satisfaisante. Il faut dire que le plan de circulation et de stationnement mis en place, la transformation de deux chambres froides à température négative (soit 1000 M³ à -30°) ont apporté des amé-

liorations non négligeables. Les 250 à 300 personnes qui travaillent pour le marché de gros, le font désormais dans de bonnes conditions.

Des produits frais

Ouvrant largement ses portes aux producteurs locaux, le marché gare de Montpellier, exclusivement réservé aux professionnels, permet aux commerçants de la ville de s'approvisionner en denrées fraîches. Il permet également aux jardiniers de l'arrondissement Montpellier-Lattes d'écouler leur production souvent très diversifiée. En septième position (pour l'importance des transactions) au niveau national la pratique des tarifs qui sont parmi les plus bas de France. D'où l'intérêt qu'il représente pour les utilisateurs (grossistes, détaillants et locataires d'entrepôts) d'où également une des raisons de sa bonne santé.

SOCEA EAU ET ASSAINISSEMENT

Entreprise de travaux publics et privés
Pose de canalisations pour le transport de tous fluides
Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé
Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement
Collecte et traitement des ordures ménagères

Agence Régionale : Avenue du Mas d'Argelliers
Montpellier - Téléphone : 92.12.86

JEAN LEFEBVRE



TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS TRAVAUX de V.R.D.

DIRECTION REGIONALE LANGUEDOC - ROUSSILON
Bureaux - Atelier - Dépôt : Route de Lodève - Juvignac, B.P. 7 025, 34022 Montpellier Cedex
Tél : 75-36-80 - Télex 480-177 TARFILE-MONTP



RUE DU PONT DE LAVERUNE, une réalisation SOVIC : LE HAMEAU DES VIGNES (villas de 4 à 6 pièces)

SOVIC représente 10 ans d'existence dans l'immobilier. 10 ans d'expérience réussie à travers de nombreux programmes sur la France, tant à Paris qu'en Province :

- Central Parc, la Défense : 440 Logements avec financements PIC et PSI ;
 - Résidence de l'Etoile, Paris 16e : 22 appartements de très haut standing ;
 - Les Villajouannes, Cergy-Pontoise : 89 maisons de 4 à 6 P avec jardins privés ;
 - L'Aurélia à Antibes : 48 appartements au cœur d'Antibes tout près de Juan-les-Pins ;
 - Le Poséidon à Cagnes-sur-Mer : 70 appartements en front de mer, etc ...
- pour ne citer que les principaux actuellement en cours de réalisation.



SOVIC Tél : 42.82.66

MONTPELLIER
HAUTS D'ARGENCY
Avenue Paul Valéry

A Montpellier, SOVIC a réalisé les HAUTS D'ARGENCY avec le succès que l'on connaît. Aujourd'hui, SOVIC propose un nouveau programme LE HAMEAU DES VIGNES, ensemble de villas de différents niveaux construit sur un terrain en pente douce vers le sud, entouré de verdure. Cet emplacement privilégié, à 10 mn seulement de la place de la Comédie, jouit d'une vue dégagée sur le littoral et sur la mer. L'architecture, bien adaptée à l'environnement, avec ses villas de conception différente, distingue le HAMEAU DES VIGNES de ces programmes dont l'uniformité des modèles n'offre à l'acquéreur qu'une faible possibilité de choix.

Renseignements et vente sur place, Rue du Pont de Lavérune mercredi, samedi et dimanche de 10 h30 à 12 h30 et de 14 h à 19 h.

CITROËNA

La plus belle gamme
de la 2 CV à la CX 2500 Diesel
avec les NOUVELLES VISA 4 et 5 CV

S.A. GARAGE ARRIBAT
14, Rue Vaneau
MONTPELLIER - Tél : 58.43.84

CENTRE DE DOCUMENTATION TIERS-MONDE A MONTPELLIER

- Le Tiers-Monde qu'est ce que c'est pour vous ?
- «Ca ne m'intéresse pas...»
- «J'ai assez à faire avec mes problèmes sans m'occuper de cela...»
- «Je ne me sens pas concerné...»
- Le Tiers monde qu'est ce que c'est pour vous ?
- «Pour moi ce sont des gens qui prennent notre travail...»
- «Pour moi ce sont les rois nègres, les Amin Dada, les Bokassa qui gaspillent notre argent...»
- «Pourquoi leur faire des cadeaux, regardez le pétrole, est ce qu'ils nous font des cadeaux ?»

Propos de quartier ou propos de cafés... Peut être aussi propos de salons... Qu'y a-t-il de vrai ? Qu'y a-t-il de faux ? Est-il vrai qu'ils «nous prennent notre travail» ? Est-il vrai qu'ils «ne nous font pas de cadeaux» ? Est-il vrai que «cela ne nous concerne pas» ?

Nous payons cher le pétrole, c'est vrai. Mais à qui cela profite-t-il ?

Ils arrivent à fabriquer moins cher que nous mais les populations sont-elles plus riches ? Ils viennent travailler chez nous, c'est vrai. Mais qui donc demain voudra prendre leur truelle ou leur marteau piqueur ? S'informer c'est peut-être déjà agir.

Le CDTM (Centre de Documentation Tiers-Monde) rassemble plusieurs associations (groupe local Tiers Monde, MDPL-Mouvement pour le Désarmement, la Paix et la Liberté-l'Association de solidarité FA) et n'a d'autre but que de montrer ce lien étroit entre ce qui se passe là-bas et ce qui se passe ici.

Ce qui se passe ici : un paysan qui perd sa terre, un ouvrier à qui est refusée toute participation, c'est (toute proportion gardée) un sous-développé que l'on fabrique.

Ce qui se passe là-bas : un paysan maintenu dans un état de misère et de dépendance, un ouvrier d'une firme étrangère, qu'elle soit russe ou américaine, c'est un sous-développé que l'on entretient.

Fonctionnement du CDTM

Il est domicilié dans un local d'accueil situé au centre ville 12 rue Richelieu, derrière le théâtre de la Comédie (Tél. 72.49.82)

Il a constitué et met à jour régulièrement un fichier de revues, des articles qui paraissent chaque semaine ou chaque mois sur les événements concernant la vie sociale, politique et économique des pays du Tiers-Monde.

Ce fichier et les ouvrages traitant du Tiers Monde sont à la disposition de tous, le Centre étant ouvert au public cinq jours par semaine. Des semaines s'y tiennent régulièrement. Des militants s'y rencontrent, y travaillent. Des sympathisants viennent s'y informer. On y monte telle ou telle action avec d'autres associations ou auprès de l'opinion publique. Une permanence d'accueil

se tient tous les jours (sauf le samedi et le dimanche) de 14h 30 à 18h 30.

Une semaine de sensibilisation

Dès maintenant nous préparons activement une semaine montpelliéraine de sensibilisation qui aura lieu du lundi 29 janvier au dimanche 4 février.

Elle essaiera de mettre en évidence les liens qui peuvent unir les pays du pourtour méditerranéen : Maghreb, Espagne, Italie, régions françaises du Sud, au plan de leurs agricultures et de leurs productions, mais aussi de leur vie sociale et de leurs cultures... Nous espérons ne pas être trop ambitieux et peut être dégager quelques idées nouvelles pour montrer que le Tiers Monde, ici, là bas, c'est peut-être justement notre affaire.

Si vous êtes curieux d'un monde plus large que votre seul entourage quotidien, Si vous vous intéressez aux problèmes du Tiers Monde ou même si vous ne le connaissez pas bien ou pas assez, La possibilité vous est maintenant offerte, dans votre ville, de mieux connaître, de mieux comprendre ces peuples dont vous cotoyez souvent dans la rue les représentants.

Et puis peut-être voudrez-vous faire partie de l'équipe sympathique qui anime le CDTM ? Vous serez le bienvenu.

Centre de documentation Tiers monde de Montpellier



la Meuse

130 avenue de palavas montpellier

Visite sur place de 16 h à 19 h sauf le Lundi

petite copropriété de bon standing prêts conventionnés

reste à la vente

1 F 4-84m²-190.000 Frs

1 F 3-75m²-170.000 Frs

Visite sur place de 16 à 19 h sauf le lundi

REALISATION : J.P. JEANLAURENT SOCIETE PRIM 757, Av. Villeneuve d'Angoulême MONTPELLIER

tél : 42.46.66

Fédération Nationale des Promoteurs Constructeurs

A PROPOS DU CHOMAGE

Un comité autonome de chômeurs s'est créé dernièrement dans notre ville. Ils nous ont fait parvenir un ensemble d'articles dont voici quelques extraits.

11000 chômeurs (ses) sur Montpellier. 11% de la population active concernée, dans notre ville. 11000 chômeurs (ses) isolés.

Le chômage, un problème humain, pour des gens qui en ont assez de n'être que des statistiques. Une réalité sociale et économique qui ne laisse aucun espoir.

Des sans emplois, indépendamment de toute structure politique et syndicale, lancent un comité autonome des chômeurs, et appellent toutes les personnes concernées par les problèmes de l'emploi, à se joindre à eux pour assumer ensemble leurs luttes, leurs choix, leurs vies.

COMITE AUTONOME DE CHOMEURS

Du C.E.T. au chômage

Le problème du chômage se pose de façon aiguë pour les jeunes qui sortent du C.E.T... Parier d'une expérience personnelle me semble plus concret. Je suis sorti du C.E.T. «La Colonne» (Section sociale) il y a presque deux ans. Pour continuer, il m'aurait fallu entrer dans une école de moniteurs éducateurs. Pour aller dans cette école il faut généralement justifier d'un an d'activité professionnelle. Je me suis donc adressé à divers établissements sociaux. La réponse de ces établissements ne variait pas beaucoup : «Vous voulez travailler chez nous cette année ? Impossible vous n'avez pas le diplôme de moniteur éducateur. Nous vous offrons néanmoins la possibilité

de venir effectuer cette année du travail bénévole» Nous entrons ici dans l'impasse que connaissent beaucoup de lycéens, d'étudiants : un cercle vicieux dont on ne sort pas aisément.

Pour ce qui est de faire du travail bénévole il faut être réaliste : je ne vois pas comment survivre sans le moindre revenu. Il faut manger se loger, se vêtir, payer l'électricité...

Jean Luc

Le Comité autonome des chômeurs dispose depuis le 15 Janvier d'un local à l'Oustal, 3 rue de la République.

Femmes

Même si le chômage et le monde du travail sont destructeurs pour les deux sexes, il faut reconnaître que pour les femmes la destruction a des cotés spécifiques : travail sous payé, non considéré, travail masculin interdit, le lot des femmes c'est d'être au bas de l'échelle, face aux hommes et face au système. Ce que je demande ce n'est pas de participer à la création d'une co-hiérarchie, c'est son abolition totale et la lutte contre la phalocratie et la prise en charge par les deux sexes du système. Et faire «péter» toutes les structures.

Savez vous qu'il y a eu l'année de la femme et que nous sommes dans une «Société libérale avancée» ?

Drole de condition pourtant que celle de la femme au foyer. Elle peut voir que le travail qu'elle produit du matin au soir chez elle gratuitement, est à l'extérieur salarié ! Puéricultrice, traiteur, lavomatic, femme de ménage rien n'est gratuit sauf chez soi. Ah, pardon, c'est vrai, l'Etat verse une allocation «femme au foyer». Maigre salaire. Taillable et corvéable à merci, sous considérée, sous payée, sans droit à la parole, sans avenir, voilà une situation intolérable qui doit cesser immédiatement.

Catherine Jean GILBERT

"le Mais"

société d'études et de constructions de maisons individuelles

CONSTRUCTIONS TRADITIONNELLES

choix de terrains (recherches, financement) financement (prêts d'état et prêts complémentaires) obtention du permis de construire études personnalisées délais de construction (8 à 10 mois)



10, Rue four des flammes - Montpellier Téléphone : (67)66.04.25 - 66.09.77

à retourner pour documentation gratuite

nom
adresse.....
tél
terrain oui non

CIRCULATION

SE DEPLACER DEMAIN 10 000 visiteurs à l'exposition du plan de circulation



Plus de dix mille visiteurs ! Jamais une exposition n'avait recueilli un tel succès dans notre ville. C'est assez dire combien les Montpelliérains se sont sentis concernés par le plan de circulation qui leur était soumis dans le hall de la mairie. Plus de mille suggestions ont été consignées dans les registres mis à la disposition du public. Il en sera tenu compte.

Bien que le dépeuplement ne soit pas encore totalement terminé on peut quand même dégager un certain nombre de préoccupations majeures.

D'une façon générale nos concitoyens veulent redonner aux piétons, aux deux roues et aux transports en commun la priorité sur les automobiles. Certains vont même jusqu'à demander l'interdiction de

ces dernières au centre ville. Nombre de Montpelliérains réclament une meilleure synchronisation des feux. A ce sujet signalons que cela sera rapidement chose faite cours Gambetta.

Dans leur grande majorité les suggestions recueillies portent sur les transports en commun. Ce mode de déplacement pour lequel la Municipalité entend faire de gros efforts est considéré par beaucoup comme un objectif prioritaire. C'est ainsi qu'ont été demandés le prolongement de certains itinéraires, des couloirs de circulation à contre sens, l'aménagement des arrêts, une meilleure signalisation à l'intérieur et à l'extérieur des bus... Certains réclament la gratuité totale, d'autres des points de vente de billets ailleurs qu'au centre ville (facs par exemple). Pollution et propreté

En ce qui concerne les deux roues des parkings cadencés ont été réclamés. Cinq emplacements réservés existent déjà rue Vanneau, rue des Etuves, boulevard Sarraill, rue St Guilhem et à la préfecture mais cela ne semble pas suffisant.

Le déplacement en deux roues qui est une des solutions aux problèmes de circulation revient à la mode. Et c'est tant mieux. Certains demandent des vélos municipaux gratuits. Cela existe déjà dans de nombreuses villes et le système fonctionne très bien. Notamment à la Rochelle où 350 vélos sont prêtés gratuitement chaque jour. La Municipalité de Montpellier étudie actuellement ce problème.

Pour ce qui est du stationnement des automobiles certains voudraient voir se créer des parkings

périphériques gratuits, d'autres souhaitent des emplacements pour les commerçants, d'autres enfin demandent de sévères sanctions contre le stationnement sauvage.

Les problèmes des piétons ne sont pas oubliés. On réclame des passages souterrains, des trottoirs propres, moins hauts, moins étroits, bref une meilleure sécurité.

Voilà quels semblent être les desiderata des Montpelliérains. Il ne nous était bien entendu pas possible de faire état de suggestions trop précises. Rassurons leurs auteurs en leur signalant qu'aucune réalisation ne sera effectuée sans consultation des habitants du quartier concerné.

R. DUGRAND



L'ELARGISSEMENT DE L'AVENUE DE LODEVE

La tranche des travaux 1979 du Plan de Circulation comporte quatre points principaux :

- 1°) des aménagements en faveur des PIÉTONS : création de cours urbaines à la Pailade notamment.
 - 2°) des aménagements devant assurer la SECURITE des enfants à la sortie des écoles.
 - 3°) certains aménagements de CENTRE ville : création de voies réservées aux bus.
 - 4°) des améliorations de carrefours dans l'est de la ville, notamment coté Pont Juvénal, Moularès, Bd de Strasbourg...
- Un an après avoir élaboré ce programme, la Municipalité a été dans l'obligation de

lancer l'élargissement de l'avenue de Lodève, du Plan Cabannes à l'avenue Benjamin Milhaud. (création d'une voie de 9 mètres de large et recidement des trottoirs)

Ces travaux vont être entrepris le premier semestre 1979.

Par conséquent, tous ces travaux très importants vont sérieusement perturber la circulation dans ce secteur. Une question est posée :

- Est-ce que la programmation des travaux du Plan de circulation, notamment en ce qui concerne les carrefours, est cohérente avec cette opération ?

Il semble en effet, qu'on pourrait profiter de la gêne qu'entraînerait l'élargissement de l'avenue de Lodève pour mettre en place les nouveaux sens de circulation dans ce secteur de façon à ne pas avoir à revenir dans ce secteur. Ne pourrait on pas dans ce cas aménager les carrefours de l'avenue de Lodève plutôt que ceux de l'Est de la ville ?

Cette question va être posée à la population très rapidement.

R. DUGRAND Adjoint à l'Urbanisme

LA VILLE PREND LE CONTROLE DES TRANSPORTS EN COMMUN

La Société Montpelliéraine des Transports Urbains créée le 1 Janvier

Depuis le 1 janvier 1979 les transports en commun sont dirigés par la Société Montpelliéraine de Transport Urbain (SMTU). Majoritaire à 65% dans cette société d'économie mixte, la ville a pris officiellement le contrôle de ce secteur dont le rôle social est essentiel dans la vie de la cité.

Histoire d'une naissance

Depuis 1968 les transports en commun étaient dirigés à Montpellier par une société privée, la CTM. Voulant développer une politique hardie dans ce domaine (amélioration du réseau, tarifs préférentiels pour les plus défavorisés) le Conseil Municipal récemment élu avait dénoncé le 29 juin 1977 la convention et les s'avenants qui liaient la ville à la CTM.

Le 28 décembre 1977 le Conseil Municipal décidait la création d'une société d'économie mixte dans laquelle la ville serait majoritaire. Le 28 Juin 1978 le dossier de constitution était transmis aux ministères intéressés (finances, transports et intérieur). Le comité interministériel donnait le 17 novembre 1978 son accord. La Société Montpelliéraine de Transport Urbain prenait effet le 1 janvier 1979.

les installations autrefois occupées par la R.M.T. Le capital de 600000 F. se répartit entre la ville, la Caisse d'Epargne (6,66%) la Chambre de Commerce (6,66%) la Chambre des Métiers de l'Hérault (0,08%), la Société Centrale d'Equipement du Territoire (16,56%), la Banque Populaire du Midi (3,33%) et la Caisse Régionale du Crédit Agricole (1,66%).

La formule de la société d'économie mixte a été préférée à celle de la régie car les travailleurs de la CTM voulaient (et c'est bien normal) conserver leurs avantages. La SMTU disposera des 84 autobus de la CTM (les deux parties devraient rapidement tomber d'accord sur leur prix de rachat), la ville a par ailleurs commandé en 78 six nouvelles voitures et en achètera 17 autres au cours du premier semestre 79. Vingt trois nouveaux autobus seront donc en service cette année.

La SMTU reprend également les 235 employés de la CTM et dispose des dépôts et ateliers de la rue de l'Industrie et de Gimel qui appartiennent à la ville.

Des mesures sociales

Dix sept mille cartes gratuites sont actuellement distribuées aux personnes de plus de 65 ans, qui peuvent voyager à leur guise aux heures creuses de la journée.



La carte mensuelle des salariés qui a été maintenue à 40 F. depuis deux ans, alors que les couts d'exploitation n'ont cessé de croître est la moins chère de France. Le bénéfice du tarif réduit a été étendu à tous les titulaires d'un titre de réduction «famille nombreuse» (il était auparavant limité à 50%). La carte scolaire (12 trajets pour 7,50F.) a baissé le cout des trajets des enfants de 50%.

Les chômeurs pourront effectuer 10 voyages gratuits tous les 15 jours (précédemment la gratuité ne concernait que 10 voyages par mois). Depuis le 1 Janvier la correspondance gratuite a été instituée. Les montpelliérains peuvent donc changer de ligne en ne payant qu'un seul ticket (cela si le déplacement ne dure pas plus d'une heure) Voilà un ensemble de mesures sociales en faveur des usagers qui devrait permettre une plus grande fréquentation de ce mode de transport, seule solution rationnelle pour résoudre les problèmes de circulation que connaît notre ville.

Un effort d'information

M. Richard le directeur de la toute nouvelle SMTU a indiqué au cours de la présentation officielle de la société qu'un important effort pour améliorer l'information des usagers sera effectué.

Information à l'extérieur des bus, avec la mise en place de girouettes et indications des principaux arrêts sur les flancs des voitures. Information à l'intérieur avec l'affichage de plans complets des lignes, comme dans le métro parisien.

Des kiosques d'accueil seront également créés à proximité de la gare, Place de la Comédie et peut-être à la Paillade. Le public doit en effet pouvoir s'adresser à des personnes compétentes susceptibles de lui fournir tous les renseignements dont il a besoin. M. Richard citait l'exemple de Nantes où 1000 à 1500 personnes sont ainsi reçues chaque jour.

Mieux desservir certains quartiers

Des efforts seront faits pour améliorer la desserte de certains quartiers. C'est ainsi qu'un prolongement de la ligne 9 permettra de desservir la gare routière et la cité Mion.

Le plan de circulation actuellement mis sur pied permettra d'une part d'améliorer le trafic des autobus en ville (12 KM de couloirs seront réservés aux transports en commun, dont 9 à contresens) d'autre part il facilitera la desserte des quartiers périphériques (grâce à l'aménagement du réseau des ceintures de la ville)

Georges Frèche devait enfin évoquer la possibilité d'étendre le réseau à certaines communes du district qui en feraient la demande. Les maires présents lors de la présentation de la SMTU, MM. Vaillades (Lattes), Vidal (Clapiers) et Doumergue (Grabels) se montrèrent fort intéressés par ce projet.

«La ville est très ouverte à tout ce que permettra d'améliorer les relations au sein du district» devait déclarer Georges Frèche. Ce projet ne pourra cependant pas être réalisé avant plusieurs mois, la SMTU et la ville devant pour l'immédiat axer tous leurs efforts sur l'amélioration du trafic à Montpellier.

Georges Frèche
Maire de Montpellier
Président de la SMTU

Notre photo

L'acte de naissance de la SMTU. De droite à gauche, MM. Richard, directeur de la SMTU, Frèche, Maire de Montpellier, Dugrand, adjoint au maire.

Le Conseil d'Administration

Neuf administrateurs ont été désignés par l'assemblée générale des actionnaires. Le conseil d'administration est composé comme suit :

- Ville de Montpellier : M. Frèche, maire ; M. Dugrand, adjoint au maire ; M. Geneste, adjoint au maire ; M. Bosc, conseiller municipal ; M. Doumenc, conseiller municipal
 - Caisse d'Epargne : M. Honnilh, secrétaire général de la Chambre de Commerce.
 - Chambre de commerce : M. Vacher, vice président de la Chambre de commerce
 - S.C.E.T. : M. Guillot de Suduiraut
- Ont été élus président : M. Frèche ; Vice Président : M. Velay.

AMELIORER LA CIRCULATION PIETONNE

Le plan de circulation que la Municipalité vient de publier pour concertation, illustre de façon éclatante les orientations du pouvoir central actuel.

En effet, il est difficile d'obtenir 20 à 30% de subventions pour la construction d'une école (école maternelle de la Croix d'Argent où la subvention de l'Etat a été annulée au dernier moment) mais par contre, il est possible d'obtenir jusqu'à 50% de subventions sur les travaux concernant l'application d'un plan de circulation.

Devant cet état de fait, nous avons donc organisé les priorités de ce plan de circulation en fonction de nos engagements auprès de la population.

C'est ainsi que 3 priorités ressortent clairement de ce plan :

- 1 - la priorité aux transports en commun
 - 2 - l'aménagement de la circulation au bénéfice du piéton
 - 3 - l'aménagement de certains tronçons de voirie pour les 2 roues qui représentent 20% des déplacements des montpelliérains.
- Les cours urbaines se situent dans le cadre de la deuxième priorité. En effet, cette année verra leur création ainsi que la mise



en place d'aménagements de voirie permettant d'assurer la sécurité des enfants devant les écoles. L'espace piétonnier traditionnel est celui des voies piétonnes du centre ville (Grand'Rue, rue de l'Ancien Courrier, bientôt rue de la Loge)

La qualité du vécu du piéton dans ses rues est évidente. Ces raisons nous ont conduit à rechercher à la Z.U.P. quartier populaire par excellence, les endroits où l'on pourrait créer des espaces piétons protégés et qui correspondraient à des fonctions précises.

C'est la raison de la création de ces «cours urbaines». Le terme est un peu barbare, il est la traduction d'un sigle anglais qualifiant un espace équivalent. Les buts poursuivis sont multiples. Tout d'abord, donner un nouvel espace à la Paillade en plus du Mail où le piéton serait prioritaire, où les enfants pourraient traverser et faire du vélo en toute quiétude, où l'on pourrait aménager des espaces verts de détente, où la voiture ne serait qu'exceptionnellement tolérée.

Ensuite, assurer une cohérence dans les espaces piétons.

C'est-à-dire relier entre eux par ces «cours urbaines» le Mail central aux espaces socio culturels environnants, c'est-à-dire :

- les groupes scolaires
 - le centre social
 - le Mas, le parc et la Maison pour Tous.
- Enfin, casser la circulation automobile à grande vitesse de transit qui parcourt les grands axes actuels en lui substituant une circulation de desserte des immeubles, la circulation de transit étant rejetée en périphérie.

Le projet de la «cour Urbaine» Louisville

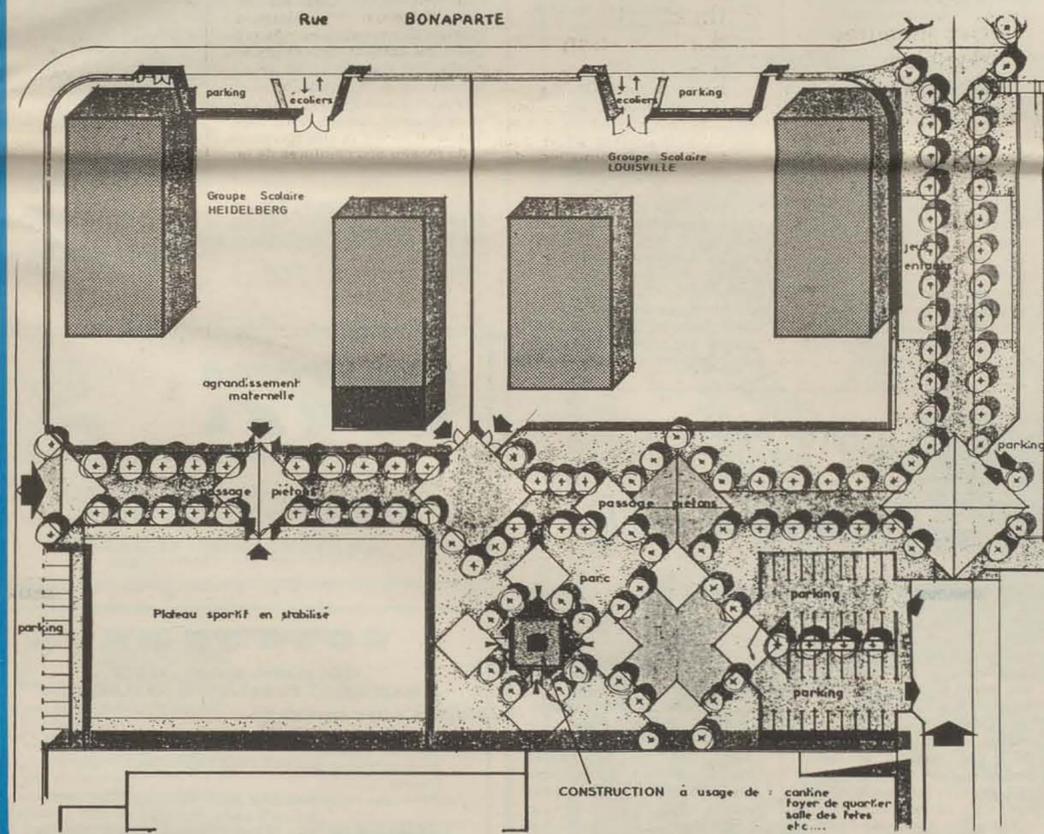
Conçu dans l'esprit précédemment décrit, le projet présenté ci-joint a été soumis aux habitants du quartier, aux parents d'élèves et enseignants.

Il a une valeur d'exemple, et a été élaboré en deux temps :
1 - propositions pour engager le début ; concertation
2 - projet tenant compte de la concertation : information
Le troisième temps étant celui de la réalisation qui doit

intervenir dans le courant de l'année.

Ainsi un pas de plus dans l'accomplissement de notre mandat va se faire avec votre concours. Nous sommes très avides de connaître vos réactions afin d'améliorer la gestion municipale, n'hésitez pas à nous rencontrer et à nous faire part de vos propositions.

Y. VELAY
Adjoint au Maire



Ets COURRIOUX

FROID COMMERCIAL

- Meuble et Vitrine Frigo
- Chambre Froid
- Cuisines Professionnelles



Tél : 79.66.45
34170 CASTELNAU - LE - LIEZ

LAMOUR

jean-philippe
PÉPINIÈRES D'ORNEMENT
CRÉATION DE PARCS
ET JARDINS



4 km, route d'Arles,
30320 Caisargues
Tél : (66) 84-23-35

Société Générale d'Entreprise de Peinture

S.A.R.L.
S.O.G.E.P.

Avenue de Louisville
Résidence l'Horlus - Bt 58 A
34000 MONTPELLIER

TELEPHONE 75 54 95

Peinture-Ravalement-Vitrerie
Papiers Peints-Décoration

LES VOLKSWAGEN
Modèles 1979
au prix du Printemps 1978
Golf Spéciale 24 980 Frs
jusqu'au 1 / 1 / 1979

VOLKSWAGEN GOLF.
ELLE ROULE A L'ORDINAIRE.

pas d'augmentation
de prix pour les modèles
1979 Volkswagen et Audi



GARAGE MAS S.A

91, Route de Toulouse
Croix d'argent
MONTPELLIER
Tél : 42.93.95 - 42.81.74

LANGUEDOC
AUTOMOBILE S.A
1550, Av. de la Justice de Castelnau
MONTPELLIER
Tél : 79.51.01 - 79.52.78

Environnement Général Hydraulique

Siège social : Route de Carnon - 34000 Montpellier-Lattes
Agence : 354, chemin du Mas de Cheylon - 30000 Nîmes
— Hydraulique industrielle
— Hydraulique agricole
— Environnement espaces verts
— V.R.D., Réseaux enterrés

NIMES : Tél : 01-80-84
MONTPELLIER : Tél : 92-45-93

ENTREPRISE D'INSTALLATIONS SANITAIRES ET DE CHAUFFAGE CENTRAL

Hubert-Louis Pons

24, avenue Saint-Maurice
34250 PALAVAS LES FLOTS
Tél : 68-00-47

R.C. Montpellier 67-A-587

FRANTEL MONTPELLIER Le Polygone 34000 MONTPELLIER

RESTAURANT - LOU PAIROU - BAR - LE MUID -

Organisation tous banquets et cocktails, mariages, conférences, congrès.

Tél. (67) 63 90 63
Télex 480 362

BUDGET DES ECOLES DONNEZ VOTRE OPINION

Le budget des écoles est dans la période actuelle une chose difficile à construire. En effet, la politique de l'Etat constituée en ce domaine une source de difficultés ; blocage ou faiblesse des subventions, aide très faible pour les dépenses sociales tels que Restaurants ou Centres d'Accueil, manque de libertés pour les communes.

Aussi la Commission Municipale de l'Enseignement a jugé indispensable de mettre en place un grand travail de concertation. Le but est tout à la fois de cerner au plus près les priorités scolaires et de préciser les actions nécessaires pour obtenir des ressources nouvelles importantes de l'Etat. Plusieurs tables rondes avec les Associations de la ville, un bulletin envoyé à 500 exemplaires, un ensemble de rencontres et de visites, des consultations systématiques (directeurs d'écoles, Associations culturelles, etc...) tout cela doit permettre d'atteindre ces objectifs. Déjà des réponses nombreuses nous parviennent, des Associations ou des Montpelliérains nous interrogent, ou nous font des suggestions critiques.

«Le gros point pour notre groupe scolaire est bien sûr la lutte contre l'échec scolaire. Il faut qu'on nous aide pour les émigrés. Nous avons cette année une classe de C.P. de 24 enfants uniquement d'origine maghrébine...»
«Espaces verts dans les écoles : ils sont de plus en plus nécessaires pour compenser l'environnement de la société telle qu'elle est, beaucoup d'enfants vivant en cité et ne voyant que du béton.»

«... En second lieu nous préoccupe le problème de la non insonorisation du collège Gérard PHILIPPE...»
«Prévoir pour notre école l'aménagement d'une salle polyvalente et d'une salle de dessin...»

Ces quelques extraits montre la diversité des besoins scolaires à Montpellier, ils montrent aussi combien les élus ont intérêt à connaître vos opinions pour établir les priorités.

Grandes lignes de notre avant projet de budget

I-CONSTRUCTIONS D'ECOLES

Maternelle Croix d'Argent : l'Etat s'obstine à bloquer la subvention de 52 millions. L'action doit encore se développer pour obtenir que cette réalisation se fasse. Cette attitude de l'Etat fait peser

de fortes inquiétudes sur plusieurs de nos projets : reconstruction de l'école des Aiguères (terrain acheté, début des travaux prévu par nous en 1979), reconstruction de l'école Calmette, reconstruction de l'école du Jeu de Mail.
- Demi groupe Père Soulas : nous allons demander la subvention d'Etat pour cette construction sur le terrain Malbosc, concernant les quartiers de Las Rebes et de l'avenue du Père Soulas. Réalisation possible à partir de 1979.
- Question : la construction d'une maternelle dans le secteur Mail des Abbés où la Ville possède un petit terrain est-elle d'après vous une urgence ? D'autres constructions de moindre importance sont prévues pour les écoles primaires ou maternelles : 2 classes à Jean Mermoz, restaurant, et classes au Pas du Loup, salle de gymnastique à Florian, etc...

Enseignement secondaire : Nous engageons la recherche de terrains pour un nouveau collège (1er cycle de Clémenceau) et pour un 5^e lycée (à la Paillade).

Des travaux de rénovation seront faits au lycée Clémenceau (participation de la Ville 90 millions d'anciens francs), d'autres travaux sont prévus au collège Clémence Royer et dans les autres collèges.

II-RESTAURANTS SCOLAIRES :

La grande opération que constitue la construction d'une cuisine centrale neuve a débuté. C'est la réponse à un besoin considérable. En attendant cette cuisine, nous allons équiper la cuisine du collège Les Garrigues pour faire face à l'insuffisance de nos moyens actuels. Les collégiens de la Paillade en bénéficieront. D'autres travaux se dérouleront dans les restaurants scolaires (agrandissement, insonorisation, séparation primaire maternelle, etc... et même création de nouveaux restaurants).

III-D'AUTRES SECTEURS :

Des sommes sont prévues pour :
- poursuivre l'aménagement des centres d'accueil,
- poursuivre la rénovation des logements de fonction,
- réaliser systématiquement les travaux de sécurité,
- commencer un programme d'espaces verts scolaires,
- enfin le programme de travaux dans les écoles est établi avec le concours des directeurs et compterait plusieurs centaines de millions.
- mobilier scolaire : l'effort de renouvellement sera maintenu, nous allons faire un essai concernant l'utilisation du savon et du papier hygiénique dans les écoles.

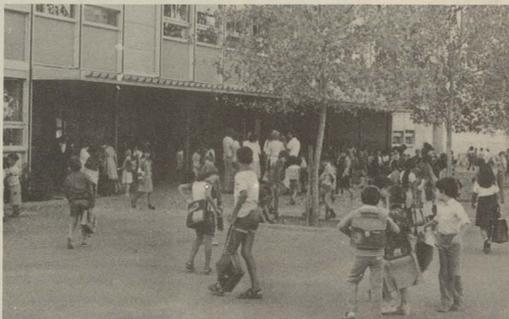
IV-PROJETS SOCIAUX

Nous proposons d'augmenter encore la subvention de la Caisse des Ecoles de façon à nous rapprocher le plus possible de la satisfaction complète des besoins en fournitures scolaires pour chaque enfant.

Classes de neige : nous proposons de doubler le nombre de classes subventionnées par la ville (11 classes), et de lancer une opération classes de nature (4). L'expérience des centres d'accueil sera améliorée (formation des moniteurs, équipements des centres, etc...)

Nous envisageons des crédits pour aider les écoles des cités populaires dans leur lutte contre la ségrégation et l'échec scolaire (votre opinion sur cette question nous serait particulièrement utile).

Question : nous aimerions commencer dès 1979 une aide à l'animation théâtrale et à la tenue des spectacles dans certaines écoles. Nous posons également le problème de l'enseignement de l'Occitan dans nos écoles primaires. Egalement, ne faudrait-il pas promouvoir les actions sur le plan



des langues et des cultures des enfants d'origines immigrés ? Votre opinion, là encore nous serait utile. L'amélioration du service des Restaurants Scolaires demeure une de nos principales priorités : La tarification sociale permet dès aujourd'hui d'aider plus d'un millier d'enfants, nous entendons encore l'améliorer. L'opération «lait dans les écoles maternelles» est en général reçue avec faveur, parfois avec quelques réticences. Quelle est votre opinion ? D'autres mesures sont envisa-

gées pour améliorer la qualité de ce Service (formation des moniteurs et du personnel, diététicienne, etc...).

Transports : nous prévoyons dans le cadre de la prochaine S.E.M. la mise en place d'un service destiné à assurer le transport des enfants vers la piscine, le zoo, etc... Les directeurs d'écoles sont actuellement consultés sur leurs besoins en la matière. Il ne nous est pas encore possible de donner une assurance complète et une date de mise en oeuvre

pour ce projet. Vous pouvez nous donner votre propre avis. Tout ceci constitue pour le moment des préparations soumises au Conseil Municipal. Chacune de vos opinions nous sera précieuse et nous permettra de mieux travailler dans l'intérêt de l'école et des enfants.

**Vous pouvez écrire soit à :
Monsieur BONNET
Adjoint
aux Affaires Scolaires
soit au :
Bureau des Affaires Scolaires
Mairie du Polygone**

Le District veut créer des emplois

Longtemps mis en sommeil, le District (1) semble retrouver aujourd'hui une vigueur nouvelle. C'est ainsi qu'il entend dépasser le cadre de l'aménagement des zones industrielles qui jusqu'à présent avait été sa tâche principale. Il ne suffit plus en effet aujourd'hui d'aménager (comme cela a été fait à Saint Jean de Vedas et à Vendargues) Mais il faut aussi et surtout industrialiser.

Certes le district n'a ni les moyens ni l'ambition de résoudre dans les treize communes qu'il regroupe, la crise économique. Celle-ci a des racines internationales et nationales contre lesquelles on reste malheureusement désarmé du moins tant que le gouvernement n'essaie pas d'appliquer au mal les remèdes qui s'imposent.

Pourtant le District n'entend pas se désintéresser des graves menaces qui pèsent sur l'emploi dans notre région. Les onze mille chômeurs de Montpellier ne peuvent laisser insensibles ceux qui ont le droit et le devoir de penser une politique industrielle locale. C'est pourquoi après avoir analysé les causes de l'échec de la politique précédente, le District a décidé de prendre dans ce domaine de nouvelles orientations volontaristes et responsables.

Ainsi le conseil de District a voté, lors de sa dernière assemblée, le principe de la construc-

tion d'une ou plusieurs usines relais. La première verra le jour dès cette année sur la zone industrielle de Vendargues.

«Usines-relais», usines clés en mains», voilà une terminologie à laquelle le profane n'est pas encore habitué. Il s'agit de mettre un bâtiment déjà construit, et financé, à la disposition d'un industriel, par là même, et c'est là le principal intérêt de l'opération, cela permet la création d'emplois qui font actuellement défaut.

Ce système permet en effet aux industriels de pouvoir décaler l'exploitation dans les plus brefs

délais sans avoir à immobiliser de capitaux.

Sur le plan purement pratique l'opération se déroule ainsi : - le District emprunte l'argent nécessaire au financement de la construction de l'usine.

- L'industriel paie tous les ans, durant un temps déterminé, une somme équivalente aux remboursements des prêts contactés par le District. L'opération ne coûte ainsi rien au contribuable local. Par contre elle permet, et c'est là le but de l'opération, la création d'emplois.

Président du District, Georges Frèche a proposé dans le cadre de la restructuration des transports en communs (voir notre article en page intérieure) d'étudier avec les maires intéressés la possibilité d'étendre le réseau des autobus urbains de Montpellier aux communes périphériques.

Enfin le District envisage actuellement de résoudre rapidement un problème qui se pose avec une particulière acuité, celui de l'incinération et du traitement des ordures ménagères. Nous ne manquerons pas de revenir sur ce sujet dans un prochain numéro.

(1)Depuis la mi-janvier, le District a quitté ses anciens locaux qu'il occupait au rez-de-chaussée de la Mairie pour s'installer dans ceux qui étaient précédemment attribués à l'Atelier Municipal d'Urbanisme.

Le District 13 communes

Le district urbain de Montpellier regroupe 13 communes : Castelnaul-Lez, Clapiers, le Cres, Grabels, Jacou, Juvignac, Lattes, Montferrier-sur-Lez, Montpellier, Palavas, Perols, Saint-Jean de Vedas, et Vendargues. Il permet à toutes ces communes d'étudier et de résoudre en commun, dans l'optique de l'agglomération montpelliéraine, les problèmes qui débordent le cadre strictement communal.

Le «Livre et l'Enfant» Une quinzaine d'animation

Sous l'égide de la ville de MONTPELLIER, du Conseil Général, du Conseil Régional, des Ministères (1) et des fédérations Départementales d'éducation populaire (2) et à l'initiative de la Bibliothèque Centrale de Prêt, des Amis de la lecture Publique de l'Hérault, des Francs et Franches Camarades et des Animateurs en milieu rural, une quinzaine d'animation sur l'ENFANT et le LIVRE se tient à Montpellier du 15 au 31 Janvier 1979.

C'est dans le cadre de l'année internationale de l'enfant (UNESCO) et à l'occasion du stage de formation du 12 au 21 janvier 1979 à l'école Normale de Montpellier intitulé «L'ENFANT, LE LIVRE ET L'EXPRESSION», encadré par Monique Bermond, Roger Boquié et Annie Dananher, décentralisé par l'INEP de Marly le Roi, que s'inscrit ce projet sans précédent sur notre ville.

De nombreuses manifestations auront lieu et dès à présent on peut citer :

- une exposition réalisée avec l'aide des éditeurs pour enfants et montrant leur production se tiendra au C.R.D.P. de Montpellier et donnera lieu à des rencontres et débats autour des éditeurs, auteurs, illustrateurs. Un coin lecture et diverses activités seront organisées autour de cette exposition.

- un jeu «LIVRES EN CAVALE» avec les libraires de la Ville dont l'objectif est de faire connaître les librairies pour enfants en leur permettant d'y pénétrer à l'occasion d'un jeu (la découverte d'une anomalie ou d'une originalité dans un sélection de livres par tranche d'âge, jusqu'à 16 ans). Un tirage au sort parmi les bulletins présentant les bonnes réponses permettra à une centaine d'enfants d'obtenir un livre.

- les mercredis, samedis et certains autres jours de la quinzaine, des animations pour enfants et adultes autour du théâtre, cinéma et activités plastiques ou manuelles - débat sur le coin lecture dans les centres de vacances organisés par les CEMEA

- une rencontre débat avec les troupes de théâtre de la région qui ont adapté un livre pour enfants à la scène et qui parleront de leurs travaux

- un débat sur la presse pour les jeunes - des projections de films pour enfants tirés de livres, - des activités d'animations à préciser ultérieurement.

Ces activités pourront se dérouler dans le cadre scolaire avec la participation des enseignants.

A l'issue de cette quinzaine, un prolongement départemental est prévu sous la forme d'expositions itinérantes qui seront présentées au C.R.D.P. au cours de cette période.

La ville de Montpellier voit dans ce projet le démarrage d'une action culturelle en direction des enfants et l'amorce d'une réflexion collective pour toutes celles et tous ceux qui, à des titres divers, y sont sensibles.

(1)Ministères : Education, Culture, et Communication, Jeunesse Sports et Loisirs
(2)Fédérations Départementales d'Education Populaire : Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture (UNIREG), Fédération Départementale des Foyers Ruraux, etc...

COMBATTRE L'ECHEC SCOLAIRE

Le Mercredi 13 décembre, à l'initiative de la Commission Municipale de l'Enseignement, une table ronde a réuni à la Mairie de Montpellier une quarantaine de participants (directeurs d'écoles, I.D.E.N., S.N.I., S.G.E.N., Fédérations de Parents d'élèves, G.F.E.N., A.S.T.M., Amicale des Algériens, Assistantes Sociales, et Elus).

L'objet de la réunion était d'examiner la situation que connaissent plusieurs groupes scolaires de notre ville en raison du nombre important d'enfants dont la langue d'origine n'est pas le Français (Immigrés, Français originaires d'Algérie, etc...) Cette situation vous le savez, est marquée par des difficultés pédagogiques encore plus importantes qu'ailleurs et par un caractère parfois massif des échecs scolaires qui frappent ces enfants.

La discussion qui s'est déroulée a d'ailleurs souligné qu'il ne fallait pas séparer cette situation des enfants d'origine étrangère de l'ensemble des difficultés que con-

naissent à l'école les enfants dont les conditions sociales et culturelles sont particulièrement défavorisées. Cependant, les participants ont estimé nécessaire que des mesures urgentes soient prises dans les groupes scolaires dont nous parlons.

1°) Nous voulons obtenir pour ces groupes scolaires des structures pédagogiques permettant une véritable initiation au français et une individualisation réelle de l'enseignement. Cela exige que les critères de la grille GUICHARD ne soient pas strictement appliqués dans ce groupe. Ce qui apparaît nécessaire, ce sont en effet des classes à effectif limité, la nomination de 6 enseignants pour 5 postes, des décharges effectives pour les directeurs, une formation spéciale donnée aux enseignants, enfin des subventions d'Etat pour les classes de neige, les classes vertes, etc... Il s'agit là de mesures que l'Education Nationale doit assumer et nous demandons dès à présent à Mon-

sieur l'Inspecteur d'Académie d'intervenir en ce sens pour des groupes scolaires, tels que les MENESTRELS, BARCELONE, LE PAS DU LOUP, LE PETIT BARD, LES AIGUERELLES, etc...

2°) Le débat a porté également sur l'enseignement des langues et des cultures nationales. Très peu de réalisations existent en ce domaine et elles sont en général à l'initiative des associations d'émigrés. Nous voudrions que l'Inspecteur Académique étudie avec faveur la possibilité de donner cet enseignement dans le cadre du tiers temps pédagogique, et qu'elle prévoit la tenue de stages de sensibilisation pour les enseignants de ces écoles. Les participants à cette table ronde demandent une audience à Monsieur l'Inspecteur d'Académie, afin de lui exposer ces problèmes.

Pour la Commission de l'Enseignement.
J. BONNET

Les Frères RUNEL

une Cuisine de Tradition

Salles et Salons climatisés

Tél. : (67) 58.43.82 27, Rue Maguelone MONTPELLIER

SOLOGEMAT

LOCATION - ACHAT - VENTE
MATRIELS T.P., BATIMENT, MANUTENTION

ALAIN ESCURIER
EXPERT PRES TRIBUNAUX

AGENCE DE MONTPELLIER
Z.I. de la Lauze - B.P. 20
34430 ST JEAN - DE - VEDAS - Tél. : SOLOMAT 480265 F
Téléphone : (67) 42.95.21 (8 lignes groupées)

de 127.000 F à 300.900 F
12 modèles de maisons étudiées et réalisées par la

SACLAR - MAICOS

25 ans d'expérience, 9500 logements livrés, c'est ça la garantie SACLAR
MONTPELLIER - PAVILLON TÈMOIN
R.N 113, route de Nîmes, LE CRES - Tél : 70.23.10
Renseignements et visite



Pour une documentation gratuite :
SACLAR 1 bis place des Alliés -
BÉZIERS
NOM PRENOM
ADRESSE



FICHET - BAUCHE

COFFRES - FORTS - COFFRES REFRACTAIRES
PROTECTION ELECTRIQUE - SERRURERIE

Succursale : 28, boulevard du Jeu de Paume
34000 MONTPELLIER - Tél. (67) 92.46.50



CENTRE D'INFORMATION
SUR L'HABITAT
Passage Lonjon - Tél. 66.09.76

Vous qui cherchez un logement
• en accession
• en location
CONSULTEZ - NOUS
• Sur vos droits
(aide personnalisée au logement)
(garantie dans les contrats)
• Sur les logements disponibles à
MONTPELLIER et sa région

AVANT DE VOUS ENGAGER
Le Centre d'Information sur l'Habitat
soutenu par l'Etat et la Ville
de MONTPELLIER
est à votre service
Ses conseillères vous renseigneront

GRATUITEMENT
ET OBJECTIVEMENT

STERCKEMAN

CARAVANING LOISIRS Concessionnaire
9Km Montpellier sur N 113 34740 VENDARGUES-Tél. 70.11.72
GEVAUDAN CARAVANES
Route de Chabrillat
48000 MENDE
Tél. 65.08.18
Tél. 65.08.02
Installateur agréé «Electrolux»-Dépositaire «Camping Gaz»-«Campo Gaz»
SERVICE VENTE AGREE C.A.M.I.F.-C.S.F.-T.C.F.
TOURISME ET TRAVAIL
Vente-Reprise-Entretien-Location Neuf et occasion
Réparation toutes marques-Gardiennage
Atelier de réparation agréé M.A.I.F.
MERCURE DE L'ELITE EUROPEENNE

meubles
ATLAS
MENAGER - MOQUETTE - LUMINAIRES - TELE-HIFI

*La tradition du
Beau Meuble*

SALON REGENCE recouvert de velours de Genes 87 % fibrane, 13 % coton, comprenant 1 CANAPE fixe 3 places, longueur 200cm et 2 FAUTEUILS assortis
LIVING DE STYLE REGENCE EN 260X220X55cm, en kotibe massif et panneaux contreplaqués teintés merisier, entièrement aménagé avec abattant BAR, VITRINE, NICHES et divers portes de RANGEMENT Table ronde Ø 120cm assortie avec CHAISES régence dos et siège revêtu de tissu 100 % coton.

**Route de Sète
34110 FRONTIGNAN**

LES CENTRES LAIQUES DE LOISIRS MUNICIPAUX REPENDRE AUX GOUTS NOUVEAUX DES JEUNES

Si vous demandez à vos grands parents ce qu'ils faisaient le jeudi après-midi lorsqu'ils étaient écoliers, ils vous raconteront peut-être qu'ils allaient au gardiennage municipal à l'école du quartier. En cette fin de XIX^e siècle c'étaient des femmes de service qui étaient chargées de la surveillance des enfants qui jouaient dans la cour. Ces centres de gardiennage, dont le conseiller général Ferrasse fut un des principaux animateurs en collaboration avec Melle TARDIEU, bien connue des Montpelliérains, furent les ancêtres des patronages. Ceux-ci ne virent le jour que bien plus tard, lorsque se créa en 1936 sous l'impulsion des militants socialistes l'association «Les amis de l'école». Celle-ci rechercha les fonds nécessaires pour financer de véritables loisirs pour les enfants. Dans les années 50, un millier d'écoliers étaient ainsi réunis chaque jeudi. Sous la

direction d'instituteurs des moniteurs formés dans les CEMEA et les FFC organisaient des activités de loisirs. Ce fut la belle époque des patronages. Et puis, petit à petit, ceux-ci tombèrent en désuétude. Ils furent de moins en moins fréquentés par les enfants qui préféraient passer leurs jeudis après-midi ailleurs que dans la cour de leur école. Les patronages ne correspondaient plus aux besoins de la jeunesse. Tout récemment la Fédération des Oeuvres Laïques et la Municipalité ont décidé de relancer ce type d'activités de loisirs en les adaptant aux exigences des enfants de cette fin de siècle. Les patronages ont disparus au profit des Centres laïques de loisirs municipaux. M. Joseph Emile, leur secrétaire général, nous a expliqué comment et pourquoi cette expérience, unique à notre connaissance, a été tentée à Montpellier.



se pratiquer au moment opportun de la semaine, si nécessaire en dehors des après-midi du mercredi ou du samedi, en soirée ou en matinée. Nous voulons par ailleurs faciliter les déplacements dans l'espace urbain et à l'extérieur. C'est pourquoi nous demandons la gratuité des cars urbains les mercredis et les samedis après-midi et quelques excursions gratuites. Q. Vous parlez d'activités spécialisées. Celles-ci nécessitent des moniteurs également spécialisés. Comment pensez-vous pouvoir vous attacher leurs services ?

R. Il n'est bien évidemment pas question de charger nos animateurs qui sont formés par les organismes courants (CEMEA et FFC) de l'encadrement de telles activités. Elles doivent être pratiquées dans les associations existantes. Nous avons passé avec plusieurs d'entre elles des conventions (club de patinage artistique, hockey club, Centre Culturel du Languedoc, Club de danse, Fanfare des bérets rouges, club Saint Exupéry etc.) Ces associations bénéficient de moniteurs spécialisés qui sont indemnisés par la municipalité. La précédente liste n'est évidemment pas exhaustive. Nous sommes disposés à créer un vaste réseau d'organismes associés.

Q. Et les centres aérés ? R. Les centres aérés dont nous disposons à l'heure actuelle sont loin d'être parfaits parce qu'ils manquent de moyens. Le centre de Bionne par exemple a débuté avec d'anciens wagons. Les préfabriqués, les sanitaires sont dus à l'effort financier des «amis de l'école laïque». Ils ont reçu l'aide des municipalités successives mais aucune politique d'équipement n'a été entreprise. Le centre de Ville-neuve les Maguelonne connaît également des problèmes. Aujourd'hui les centres existants sont trop exigus. Il faut

les rénover et en créer de nouveaux. Sous peu un nouveau centre aéré s'ouvrira au domaine de Grammont. Il drainera les enfants du centre, du sud et de l'Est de la ville, Bionne étant réservé aux enfants de La Paillade, de l'ouest et du nord de la ville.

Q. Quels sont les premiers résultats de l'expérience ? R. Les Centres Laïques de loisirs municipaux connaissent un élan nouveau et des plus encourageants. Nous avons actuellement 1000 à 1200 enfants qui chaque semaine suivent les activités des centres polyvalents ou spécialisés. Petit à petit se met en place un réseau de l'enfance qui débordera largement sur les activités périscolaires du mercredi.

1979 sera l'année internationale de l'enfance. En développant ses centres laïques de loisirs municipaux de Montpellier, par l'inédit et la valeur de ses réalisations contribuera à la marquer d'une pierre blanche.

Centres ouverts aux activités polyvalentes :

Estanove, La Chamberte, Jules Simon, Louis Blanc l'abbatoir, les Aubes, Rimbaud-Pompignanne, les Tritons, Gambetta.

Centres spécialisés :

Fanfare les Berets Rouges, Centre culturel du Languedoc (théâtre), club de patinage, hockey sur glace, club Saint Exupéry (aéromodélisme) escrime, sports USEP: handball (Aiguelongue), judo (Docteur Calmette, école annexe Cité Mion, Aiguerelles, Figuerolles, La Chamberte), football (Aiguelongue, Cité Mion)

Les inscriptions pour toutes ces activités sont reçues à la FOL, 40 faubourg Saint James ou au centre lui-même. D'autre part, les activités à offrir aux enfants à l'inter-classe de midi dans les restaurants scolaires publics sont du ressort des Centres Laïques de loisirs municipaux.

UNE NOUVELLE SALLE POUR LE T.Q.M.

Michel Touraille ; «Prendre racine à Montpellier»

Quelques jours avant l'inauguration de la salle que la Municipalité a mis à la disposition du Théâtre Quotidien de Montpellier, Michel Touraille a bien voulu nous dire quelle sera l'action de la troupe dans les mois à venir.

Q. Une convention vient d'être signée en décembre 1978, entre le théâtre quotidien de Montpellier (T.Q.M.) et la Municipalité. C'est un événement dans les annales de l'art dramatique dans notre ville. En quoi consiste cette convention et à quoi vous engage-t-elle ?

R. Je pense qu'elle est la reconnaissance d'un certain travail du T.Q.M. dans le cadre de cette ville. Et nous en sommes très heureux. La maîtrise complète d'un lieu - l'ancienne salle Emile Martin - est le point numéro un de la signature de la convention. C'était pour nous une urgence qui débordait même les questions d'argent. C'est dans le cadre d'un lieu architectural qu'on peut travailler - qu'on peut chercher - que cesse l'errance préjudiciable à toute recherche cohérente.

La ville, en échange de certains services, qu'elle nous demandera et rétribuera - j'entends un travail spécifique réalisé sur des quartiers, sur un public neuf, à l'intérieur des collectivités - nous confie un lieu en état de marche. A charge pour nous de le rendre vivant quasi quotidiennement. Ce qui explique que le minichargé des charges de la convention nous impose, au minimum et par an, un spectacle de création, une reprise et un spectacle invité.

MIDIPLEX

11 ter, rue Pierre - Fermaud

Usinage et Chaudronnerie de feuilles plastiques

PVC • ABC • ALU • GLAS

PERSPEX Polycarbonate

DE LA PIECE UNITAIRE AUX PIÈCES DE SERIE

une équipe est à votre service

Téléph. : (67) 58.68.31
MONTPELLIER 34100

L'Informatique au Service du Citoyen

L'usine IBM France de Montpellier a livré à la Mairie de Montpellier un ordinateur 370/138 le premier juillet 1977.

A l'aide de 13 terminaux à écran la Mairie de Montpellier utilise cet ordinateur pour les services de la comptabilité, du bureau du personnel, du service des eaux et assainissements, du bureau des élections, du bureau des œuvres sociales et du magasin général.

En outre, 8 autres terminaux permettent aux Mairies de Millau, Quillan, Ganges et St Gilles, ainsi qu'au bureau d'Aide Sociale de Montpellier et à l'Office Public d'Aménagement et de Construction d'utiliser simultanément les capacités de traitement et de calcul de l'ordinateur 370/138.

Les principales applications traitées par cet ensemble d'utilisateurs sont les suivantes :

- Etat-civil (tables des naissances, mariages et décès) ;
- Eaux et assainissements (facturation, statistiques) ;
- Voirie (facturation, état des recettes) ;
- Logement (quittance, décompte des charges, suivi des encaissements) ;
- Paie du personnel ;
- Comptabilité analytique permettant de gérer au mieux le patrimoine municipal ;
- Elections (listes électorales, tirages, cartes détecteurs) ;
- Hygiène (fichier vaccinations, relances parents) ;
- Bureau d'Aide Sociale (personnes assistées, comptabilité générale) ;
- Autres mairies (comptabilité, paie du personnel, quittance)

IBM Usine de Montpellier
La Pompignane

Bien sûr, nous sommes reconnaissants envers le Conseil municipal et M. Georges Frèche, le maire de Montpellier, pour la confiance manifestée à l'égard de notre travail. Venant de Georges Frèche, qui fut, au sein du Conseil Régional, une sorte de leader sur les problèmes culturels, puisque moi, j'ai fait souvent partie de délégations qu'il rencontrait, ce n'est pas étonnant. A moi, ce qui m'étonnerait, ce serait que l'avenir ne tienne pas les promesses de ce récent passé. Et surtout que par un souci de prestige culturel qui se justifie et que l'on peut imaginer, la création vivante n'ait pas les moyens de s'exprimer.

Q. La reconnaissance d'un lieu est donc une étape importante pour le T.Q.M. Dans ce contexte, quels vont être les nouveaux objectifs du T.Q.M. ?

R. L'objectif prioritaire, c'est, comme son sigle l'indique : Théâtre quotidien de Montpellier, c'est une volonté de faire en direction de la population montpelliéraine, un travail privilégié de suscitation, d'animation, de creuser en profondeur, de prendre racine à Montpellier.

Bien sûr, on rayonnera aussi. Mais ce sera plutôt des projections qu'un travail quotidien. Le mot «quotidien», c'est le droit et la possibilité pour nous de faire du travail, jour après jour, jouer le même spectacle sur un mois, c'est une épreuve de vérité : les gens n'ont plus d'alibis. Les représentations auront lieu les mercredis, jeudis, vendredis, samedis à 20h30 et les dimanches à 17h. C'est là où jouer dans la durée représente un véritable service public.

Q. Le lieu implique la fonction ou la fonction décide-t-elle du lieu ? Dans ce sens là quelles sont les transformations que vous comptez apporter à la Salle Emile Martin et quel style voulez-vous donner à ce nouveau théâtre ?

R. La ville et cela fait partie de la convention, se chargeait de remettre en état, au niveau du gros œuvre, cette salle Emile Martin, que les Montpelliérains connaissent, qu'ils connaissent plutôt, comme une salle en naufrage, en dérive permanente. Ce ne sera plus du tout le cas. Tous les corps de métier sont entrés en action et pour la plus grande part, toutes nos suggestions, que ce soit au niveau scénographique ou que ce soit au niveau technique, électrique, auront été respectées. Je crois que l'originalité de cette salle, ce sera d'abord une relation active (spectateurs, qui va privilégier une sorte d'intimité). Dans cette salle on n'accueillera guère plus de 120 personnes à chaque fois. Et on ne va pas nicher le spectateur dans un petit coin ; quelque fois même l'espace du spectacle représentera la totalité de la salle, les spectateurs étant assis à l'entour. On pourra jouer au milieu du public, on pourra jouer à l'italienne, tout sera possible. Car, au départ, cette salle en réflexion, on l'a pensée avec ces possibilités là. Une véritable machine à jouer, comme je disais tout à l'heure, et ce sera, j'espère, un lieu très confortable. Car, c'est devenu très important dans la fréquentation d'un lieu, qu'il soit confortable. Quant aux pièces, elles seront choisies tantôt parce qu'elles seront représentatives de la création contemporaine, de ce qui est le patrimoine de demain, donc des pièces d'auteurs qui vivent, qui nous interpellent aujourd'hui, tantôt parce qu'elles seront comme on dit maintenant des «re-lectures», des classiques.

Q. Est-ce que le programme de cette raison est représentatif de ces objectifs, de ce choix artistique ?

R. Peut être pas tout à fait mais si l'on considère l'année civile 79, l'année qui commence avec la signature de la convention le 1er janvier, ce programme sera vraiment représentatif. Il y a deux créations du T.Q.M. : «Vendredi jour de liberté» de Hogo CLAUD et «Un humour de pendu» de Richardson, il y aura l'accueil de deux spectacles classiques «L'intervention» de Victor Hugo et «lettres de la religieuse portugaise», et il y aura en spectacle invité, très certainement, «La Jeanne d'Arc» de Deltel qui finira l'année et ouvrira la saison 1979/1978.

Q. Le T.Q.M. a trois ans, dans les programmes proposés, il y a loin depuis «Electer», il y a loin aussi depuis les débuts de l'action poétique en 1966. Est-ce que cela correspond à une évolution personnelle ? Est-ce que cela implique d'autres références artistiques, d'autres choix, une autre esthétique ?

R. c'est vrai, ce qui a précédé le T.Q.M. l'action poétique faisait la plus grande part à la parole des poètes et cette parole s'inscrivait dans un espace, un temps, ceux du théâtre. On maintiendra les actions poétiques qui seront reprises, tous ces travaux sur Baudelaire, Apollinaire, sur René Char, sur Bousquet. Il sera intéressant

avec le public gagné de partager à nouveau paroles. Au plan du théâtre délibérément, on choisit un créneau qui est peu fréquenté celui de la création. Il y a beaucoup d'inflation sur ce mot là, mais la création, pour nous, ça veut dire des œuvres ou des auteurs français ou étrangers, jamais joués en France.

En ce qui concerne l'esthétique ou l'évolution esthétique, je parle en mon nom propre. Je crois être demeuré fidèle à l'exigence de langue, c'est-à-dire à l'importance du langage articulé au théâtre, aussi bien en ce qui concerne les poètes, aussi bien aujourd'hui avec toute une recherche sur un théâtre du quotidien dans le choix des pièces. Ce qui demeure déterminant c'est le fait que l'auteur ne s'est pas châté pour faire témoignage, pour faire vrai, pour faire actuel, qu'il ne s'est pas châté de cette exigence de langue. Bon, bien entendu, quand on veut agrandir le cercle des spectateurs on s'imagine devoir faire appel sinon à des œuvres populaires, moi je ne crois pas du tout à ces mythologies là, mais du moins à des œuvres qui ne soient pas trop codées justement pour avoir la chance de rencontrer d'autres gens que des initiés.

Déjà, pour les «actions poétiques» qui n'ont jamais été pour moi des récitations gelées devant des rideaux noirs, il a fallu toujours une sorte de somptuosité, d'espace, du travail avec les musiciens, avec les sculpteurs, avec les peintres.

S'impose aussi le fait que depuis sept ans, je suis professeur au conservatoire de région. Depuis sept ans, j'ai donc travaillé à former des acteurs, des actrices qui représentent eux aussi une sommation pour revenir au théâtre. C'est quelque chose qu'ils disent très haut leur envie de jouer. Alors, aujourd'hui, c'est peut-être ce travail sur le théâtre qui s'affirme.

Q. Au niveau des rapports avec le public, vous aviez instauré l'an dernier des débats qui ont amené un certain nombre de fidèles, allez vous continuer dans ce sens-là ?

R. Oui, il y aura des débats les jeudis et vendredis de chaque semaine, il y a deux jours simplement de débats. L'année dernière, c'était chaque soir, c'était un peu épuisant, non de rencontrer les spectateurs lors de ces débats, mais de s'entendre répondre quasiment toujours aux mêmes questions. On maintiendra donc les débats.

Et on accentuera cette approche du public parce qu'une troupe, dans une ville, ce n'est pas seulement fait de quelque chose de rationnel. Il y a tout un affectif, il y a toute une recherche. Pour les spectateurs, on va inventer aussi une structure. «Les années du T.Q.M.» au sein de laquelle on pense pouvoir puiser ou travaillera sur des créations, solliciter l'avis, à partir des manuscrits, d'une émanation des spectateurs qui se retrouveraient au sein des années du T.Q.M.

Q. Pour quelles raisons avoir créé ces Centres de Loisirs Municipaux ?

R. Les structures des patronages ne correspondaient plus à l'attente des jeunes. L'enfant comme l'adulte refuse de plus en plus toute contrainte. Il veut se sentir

libre de jouer, de se livrer à la découverte. La pédagogie nouvelle des loisirs consiste à abonder dans ce sens. Il faut permettre à l'enfant de s'épanouir librement tout en prenant soin de s'orienter vers des plaisirs naturellement sains. Seule l'idéologie

laïque permet, en supprimant les barrières entre les loisirs des riches et des pauvres, en faisant disparaître la discrimination entre les enfants, de mener à bien cette expérience. C'est pourquoi nous avons créé les Centres Laïques de loisirs municipaux.

Q. Comment comptez vous répondre aux goûts nouveaux des enfants ?

R. Le principe est simple. Il s'agit d'amalgamer les activités traditionnelles des patronages dans les différents centres de la ville avec les activités spécialisées (sports d'équipe, danse, patinage, etc...) des associations existantes qui veulent se prêter à l'expérience. Il faut en effet sortir les enfants des écoles, s'orienter vers le sport d'équipe, la découverte, les excursions, les voyages, la mer, la neige...

Nous devons également ne plus être tributaires de l'horaire et des jours de congés scolaires. Les activités spécialisées doivent pouvoir



BOUYGUES

BATIMENT
TRAVAUX PUBLICS

S.A. AU CAPITAL DE 60 000 000 DE FRANCS
381 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
92140 CLAMART, 63023 11

E. M. C. O.

EMBALLAGE ET CONDITIONNEMENT

RECUPERATION
VIEUX PAPIERS et CARTONS

Z.I. Mas St-Pierre 34000 MONTPELLIER
Tél. 58.10.28

LE CREDIT MUNICIPAL

vous rappelle que vous pouvez obtenir rapidement

* des prêts sur tous dépôts : sur gages tels que bijoux, argent, pierres précieuses, petits appareils ménagers, appareils photo, radio, télévision etc...
* des prêts sur traitements et salaires : aux fonctionnaires de l'Etat, collectivités, entreprises nationalisées, militaires etc...

RENSEIGNER - VOUS
MONTPELLIER, 9, Rue d'Alger
Tél : 92.62.25

SOPRA

2, rue du Cheval Blanc
39, Grand'Rue
MONTPELLIER
Tél : 66.03.33

REALISE LES RESIDENCES :
VOIE ROMAINE

RUE DE LA VOIE DOMITIENNE
DU 3 PIECES AU 5 PIECES
Termois ouverts de 14 h à 19 h

LES PINS

AVENUE DE MAURIN
DU 3 PIECES AU 5 PIECES
Termois ouverts de 14 h à 19 h

Vente directe par promoteur

MENUISERIE
INDUSTRIELLE et du BATIMENT

Etablissements
PROUGET

Route de St-Georges-d'Orques
JUVIGNAC
Tél : 75-34-51
Adresse postale : B.P. 7027
34022 Montpellier Cédex

odern' einture
DECORATION

DECORATION
moquette papier peint
peinture vitrière

6, rue de Bercy
34000 Montpellier
Tél : 58-28-75

safer

LANGUEDOC - ROUSSILON
DOMAINE DE MAURIN
LATTES (Hérault)
Tél : (67) 58-01-11 +

Adresse Postale :
Boite Postale 1 205
34010 MONTPELLIER CEDEX

MATERIEL POUR PARCS
ET JARDINS
MOTOCULTEURS
TRONCONEUSES
DEBRUSSAILLEUSES
TONDEUSES A GAZON
MOTO-POMPES
SERVICE APRES-VENTE

PHILIPPE GALLOY

5, rue Frédéric Peysson
MONTPELLIER
Tél. 58.73.05

ELECTRICITE
GENERALE
installations • fournitures

Jean
MELGAR

33, chemin de la Moutte
34170 Castelnaud-le-Lez
Tél : (67) 72.55.60

Première Assemblée de la Commission extra-municipale d'urbanisme



Après celle de la culture, celle du commerce et de l'artisanat, la commission extra-municipale d'urbanisme a été mise en place le 1^{er} décembre dernier. Elle a réuni des représentants de la municipalité, de la chambre de commerce, de l'Union des Femmes Françaises, des PTT, de l'armée etc... La principale question évoquée au cours de cette première réunion fut celle du plan de circulation et de l'organisation future du centre ville.

Par la voix de M. Emprin, la chambre de commerce a tenu à mettre l'accent sur les zones piétonnes. Pour M. Emprin, leur

extension risquerait de compromettre l'équilibre commercial du centre ville. Il a demandé, avant que tout autre projet ne soit envisagé la création d'un autre parking.

M. Lacave posait quant à lui le problème de l'action «centre ville». Il insistait également sur l'épineuse question du stationnement et s'inquiétait de l'avenir de la vieille ville en demandant «doit-elle être uniquement un pôle commercial et tertiaire?»

Au nom de la chambre des métiers, M. Kéris se montra préoccupé par la réinstallation du «commerce banal» au centre

ville et par la façon dont on envisageait de dissuader les grandes implantations.

La coopération intercommunale fut également au centre des débats. A la question de M. Degan, la Municipalité répondit que cette coopération avait été mise en place en ce qui concerne les implantations industrielles, les acquisitions foncières, les transports en commun, les réseaux et assainissement et les éliminations d'ordures ménagères.

Terminant le tour de table Georges Frèche indiquait que cette commission se réunirait trois ou quatre fois par an.

LA VOIX DES QUARTIERS LE COMITE «TRITON VERSANT DU LAC»

Le Comité de quartier «Tritons/versant du Lac» a été créé début 1978, sous l'impulsion de deux Assistantes Sociales Mme DESCHATS et MOSCOVINO.

Il regroupe dans son conseil d'administration la plupart des associations ayant une activité sur les Tritons, telles que : Bienvenue à la Paillade, la G.A.P., l'A.H.T.P., Club de Foot, gymnastique volontaire...

Pour l'année 1978/1979 le comité a créé sous l'égide de la F.O.L. un «club de mercredi» ouvert aux enfants scolarisés en primaire. Le Club leur propose diverses activités telles que peinture, poterie, expressions corporelles, sorties diverses... 54 enfants sont inscrits. La responsabilité de l'animation incombe à Madame MICHEL aidée par trois autres animateurs. Madame Rinciat représente le Mercredi le comité et a la responsabilité de la bonne marche du Club. Dans le cadre du Club une sortie à la neige est prévue courant février.

Pour répondre à une demande des parents, nous envisageons d'ouvrir un club pour les enfants scolarisés en maternelle.

Début 1979 sera organisé un grand «Cross pour tous» Cela permettra de réunir jeunes et moins jeunes, dans le sain effort du sport et de mieux se connaître entre habitants d'un même quartier.

En liaison avec l'U.A.I.C.F. nous allons exposer le réseau de ce club ce qui pourrait permettre d'éveiller des jeunes à l'activité de promenade équestre encadré par un moniteur qualifié (Monsieur BOURELY)

Pour les jeunes élèves migrants, seront assurés trois soirs par semaine des études dirigées afin de leur permettre de mieux s'insérer dans la société française. L'année 78/79 se terminera par la fête de la St Jean où nous organiserons un feu et un bal pour nous l'espérons la joie de tous.

J.C. ESTEBE
Groupement du Quartier des Tritons

L'ADIEU A MGR. TOUREL

Evêque du Diocèse de l'Hérault de 1958 à 1976, Monseigneur Cyprien Tourel est décédé à l'âge de 67 ans dans la maison de retraite Notre Dame des Pins à Saint Privat le Vieux près d'Alès le 17 décembre dernier. Né le 18 janvier 1911 cet ancien aumônier diocésain du mouvement rural créa la ferme école agricole de Bonne Terre et l'institution pour handicapés de Maguelone. Pasteur dans tous les sens du terme Monseigneur Tourel avait su se faire aimer de

tous. Homme très charitable, titulaire de la Croix de Guerre pour sa brillante conduite durant le dernier conflit mondial, où il mena une remarquable action œcuménique, il avait su s'attirer de nombreuses et solides amitiés.

MM. Larbiou et Reboah représentaient l'ensemble du Conseil Municipal à ses obsèques dont la messe fut concélébrée par Mgr Boffet, évêque de Montpellier, Mgr Bernard, évêque de Tourel avait su se faire aimer de

Un départ à la retraite dignement fêté



De gauche à droite, MM. Loubet, Trésorier payeur général, Amillot, Frèche et Reboah, Conseiller municipal.

Une sympathique réception a eu lieu en fin d'année au sixième étage de la mairie à l'occasion du départ à la retraite de M. Amillot receveur municipal. Très ému, celui dont tout le monde se plut à souligner le dévouement et la compétence, reçut des mains du maire la médaille d'honneur de la ville.

Mais le plus beau cadeau que pouvait lui offrir Georges Frèche fut l'éloge qu'il fit de la difficile tâche accomplie par les «gens de finance». Retraçant l'histoire d'une profession injustement décriée en France le maire se plut à souligner les immenses services rendus par la recette municipale.

Il dit combien le rôle qu'elle joue dans la vie de la commune est essentiel. Il tint également à mettre en valeur l'intégrité dont font quotidiennement preuve ceux qui y travaillent.

Un vin d'honneur clotura agréablement cette sympathique réunion.



De nombreux amis, parents et collègues et M. Amillot avaient tenu à assister à cette sympathique réunion.

Pitié pour nos fontaines !

On sait bien que de tout temps des aigrefins en goguette ont pris les fontaines publiques pour cibles de leurs fantaisies nocturnes. Mais ce qui se passe depuis quelque temps à Montpellier n'a plus rien d'un amusement passager.

Des vandales prennent en effet un malin (pas tant que ça) plaisir à détériorer ces édifices. C'est ainsi que les fontaines de la Préfecture, celle des Trois Graces, du Polygone, sont régulièrement souillées par des inscriptions, des affiches, des papiers et surtout... par des détergents. Dernièrement la toute nouvelle fontaine située devant la Chambre de Commerce a subi de graves dégâts. Non seulement on y a versé du détergent mais le fil électrique de régulation de niveau et la crépine ont été arrachés.

Que ces gens là sachent que le matériel qu'ils ont détruit est très onéreux. Il faudra le remplacer en puisant dans les deniers publics.

Qu'ils sachent encore, si par hasard ils n'avaient (comme c'est sans doute le cas) aucun respect pour le contribuable local, que le personnel municipal a autre chose à faire que de réparer les dégâts causés par quelques irresponsables.



CENTRE DE MONTPELLIER
Avenue du Mas d'Argelliers
34000 MONTPELLIER
Tél. (67) 58.10.25

DIRECTION REGIONALE
2, AVENUE DESIRÉ - BIANCO
13011 MARSEILLE
Tél. 47.56.70 • 47.11.61
Télex BBDRMRS 440140

BÉTON ARMÉ
GÉNIE CIVIL
BATIMENT
TRAVAUX PUBLICS

SIEGE SOCIAL
278 bis
AVENUE NAPOLÉON - BONAPARTE
92505 RUEIL - MALMAISON
Tél. (1) 749.03.30

batroustan
RESTAURATION IMMEUBLES
RUES PIETONNES
RAVALEMENT DE FAÇADES
B.P. N°1 - LAURENS 34480
90.28.43
90.28.29
90.28.71

le Prieuré
MONTPELLIER
31, avenue Saint-Lazare.
DANS LE CALME D'UN QUARTIER PRIVILEGE DE GRANDS APPARTEMENTS CONFORTABLES
Chauffage électrique intégré, jardins privatifs, piscine. Prix fermes et définitifs. Livraison printemps 79

ENTREPRISE DE PEINTURE -
MESURE et DIMOS
Fides
Zone industrielle de Croupillac
B.P. 158
30104 ALES CEDEX
Tél : 52.06.17
52.07.37
VITRERIE - PAPIERS PEINTS
DECORATION - REVETEMENT
DE SOLS - MOQUETTE

ARMAND THIERY & SIGRAND
115, Rue de la Loge à MONTPELLIER
LE SPECIALISTE DE L'HABILLEMENT
A MONTPELLIER, un Magasin entièrement rénové à votre service
LA MODE QUI SE PORTE
se trouve dans nos rayons
HOMME - DAME - ENFANT
ET MESURE INDUSTRIELLE
ARMAND THIERRY & SIGRAND 75 magasins en France

LE HOME
LE HOME Service immobilier
Locations-Achats-Ventes
MM.
R. BUTEAU-P.PERRET
45, rue de l'Université
34000 MONTPELLIER
Tél. 72.31.75

Entreprise de Maçonnerie
et Rénovation de Monuments Historiques
Louis NAZON
Avenue de la Pompiègne
Villa des Tilleuls n° 774
34000 MONTPELLIER
Tél : 72.90.41 ou 79.60.89
Entrepôt Avenue Villeneuve d'Angoulême

LES TERRASSES DU PEYROU
Avenue de la Liberté (près Super M)
Du 2 au 6 pièces
PRETS DU CREDIT FONCIER
Apport personnel limité à 10 %
LIVRAISON IMMEDIATE

Degrémont
Traitement des Eaux :
183, Avenue du 18 Juin 1940
92508 RUEIL-MALMAISON Cedex
Direction Régionale :
Route d'Avignon
13100 AUX-EN-PROVENCE
Tél. (42)23.34.59

...venez visiter
la Maison Exposition Cosmos
Pour le prix d'un appartement, vous pouvez devenir propriétaire d'une vraie maison de vacances, loin du bruit et des voisins gênants : Les Maisons Cosmos vous offrent, pour des prix très compétitifs (de 123 000 F à 257 000 F*), une construction de qualité, le choix entre plus de 20 modèles, et une assistance administrative, foncière et financière complète. Pour en savoir davantage, venez visiter la maison exposition de Portiragnes près de Béziers ou le Centre d'Information de :
Montpellier, 11 bis, rue de la Loge - Tél. 72.36.33
* prix indicatifs au 1/5/78.

en retournant ce coupon à l'adresse indiquée ci-contre Montpellier - 11 bis Rue de la Loge
Nom
Adresse
Tél.
Je cherche un terrain vers Je possède un terrain à
MAISONS COSMOS

Pompe à Chaleur
Chauffage solaire
Contrats entretien
Dépannages rapides
Véhicules d'intervention guidés par radio-téléphone
Eau
Gaz
Chauffage
Climatisation
Plomberie
Entreprise B. Bruno
Siège et Bureau :
1247, avenue de la Pompiègne
34000 Montpellier
Tél : 72-18-48

Société Occitane de Carrelages
25, rue Henri-René
34 Montpellier
Tél : (67) 92-94-58

BAURES
Salle EXPOSITION
21, Rte de Nîmes
MONTPELLIER
Tél. 72.45.23
CUISINES
BECHER
TECHNIBOS
Heures d'ouvertures-9h à 12h-14h à 19h
Sauf Lundi

UNE FAÇON ORIGINALE DE PROTEGER LA NATURE...

Ils n'étaient pas quatre vingt comme dans la chanson, mais vingt six (c'est déjà pas mal). Vingt six braconniers qui chassaient le canard dans une réserve naturelle de Camargue. Vingt-six «canardeurs» qui pendant deux ans se livrèrent (au mépris des lois et faisant fi des 162 procès verbaux qui leur furent dressés) à leur sport favori sur le domaine d'Amphise où la chasse avait été interdite en 1975.

Le 8 décembre dernier la cour d'appel d'Aix les a condamnés à 101400 F. d'amendes et à verser 117250 F. de dommages et intérêts à la Société Nationale de Protection de la nature. L'affaire fit grand bruit à Paris lorsqu'on apprit que les inculpés avaient reçu, au cours du procès, l'appui (écrit) du secrétaire d'Etat à l'environnement soi-même.

Au cours de l'audience M^e Grillon, avocat de la défense, père de l'un des prévenus et ami de François Delmas, lut en effet, à la grande surprise des juges, une lettre de l'ancien maire de Montpellier. Le ministre y expliquait que «le conflit aurait pu être réglé dans de meilleures conditions» et que «l'affaire ayant pris un caractère excessif, tant pour les intéressés que pour l'Etat» il souhaitait «une conclusion rapide des poursuites et l'instauration d'un climat d'apaisement».

Attitude surprenante de la part d'un juriste de sa qualité.

Attitude surprenante de la part d'un Secrétaire d'Etat à l'environnement dont on aurait pu penser que le rôle était de protéger la nature et non ceux qui la détruisent.

Nous donnons ci-dessous des extraits d'articles parus sur cette affaire, évoquée trop succinctement par une certaine presse.

«LE CANARD ENCHAINE»

Canardeurs camarguais

LES vingt-six tontons flingueurs montpelliérains que le tribunal d'Arles a condamnés à 58.200 F d'amende (et 137.000 F de dommages et intérêts) pour braconnage dans la réserve naturelle de Camargue sont sans complexes : ils ont fait appel, indignés. L'un de leurs avocats a d'ailleurs exhibé, en pleine audience, la lettre d'un secrétaire d'Etat prônant l'indulgence ?

Le plus rigolo demeure que le secrétaire d'Etat en question, François Delmas, est sous-ministre de... la Protection de la nature.

FEU A VOLONTE

Mais quand il s'agit de venir à la rescousse de vingt-six membres de la haute société de Montpellier qui peuvent aider Delmas à récupérer son fauteuil de maire, la fraternité coule à flots.

La baffouille de Delmas explique gravement que ces mes-

sieurs, certes en infraction, étaient de bonne foi. De si bonne foi que certains ont été pris jusqu'à onze fois de suite en flagrant délit ! Et qu'ils ne se gênaient pas pour dire aux gardes : « On s'en fout de vos PV, on a des amis haut placés. »

Le jugement d'appel qui sera rendu le 8 décembre n'est qu'une des péripéties judiciaires de l'envahissement de la réserve de Camargue par la « bande des Montpelliérains ». Au cours de l'hiver 1977-1978, il y avait eu 162 procès-verbaux, tous dressés contre des notables de Montpellier. Ces canarés ont tellement tiré dans la partie Est de la réserve que les quelque 40 kilos de plombs lâchés par leurs fusils ont modifié l'équilibre chimique de l'eau. Et un certain nombre de canards, depuis, sont atteints de saturnisme, la maladie du plomb. On imagine bien que le canard ne peut rester insensible au massacre de quelques milliers de ses congénères...

«LE MONDE»

Des braconniers qui chassaient dans la réserve de Camargue sont condamnés à de lourdes amendes

Par un arrêt du 8 décembre, la cour d'appel d'Aix-en-Provence a infligé de lourdes sanctions à un groupe de braconniers qui, pour avoir chassé dans une réserve de Camargue, avaient déjà été condamnés par le tribunal d'Aix en juin dernier. Les juges d'Aix ont condamné les vingt-six inculpés à des amendes s'élevant au total à 101 400 francs et ils ont accordé à la Société nationale de protection de la nature (S.N.P.N.) — gestionnaire de la réserve — 117 250 francs de dommages et intérêts.

L'affaire, déjà peu banale par la sévérité des sanctions, mérite qu'on s'y arrête à cause de la gravité des faits, de la personnalité des prévenus et à cause de l'intervention de M. François Delmas, secrétaire d'Etat à l'environnement.

L'étang de Vaccarès et les marais voisins (13 117 ha) ont été acquis par l'Etat en 1972 et classés en réserve naturelle le 24 avril 1975. Entouré par le parc régional, le Vaccarès, c'est le cœur et le joyau de la Camargue sauvage, une espèce naturelle pour les oiseaux migrateurs. Depuis des décennies, une association, la S.N.P.N., y entretenait une réserve privée devenue un observatoire scientifique de réputation mondiale.

Tout naturellement, l'Etat a confié à la S.N.P.N. la gestion de la réserve devenue officielle. En vertu de l'article 7 de l'arrêté de classement, la chasse y est, évidemment, strictement interdite. Pour veiller à ce que cette inter-

diction soit respectée, la S.N.P.N. a engagé un directeur et quatre gardes assermentés.

Lors du classement en réserve naturelle de l'étang, l'Etat étendit le périmètre de la zone protégée à quelques domaines riverains sur lesquels jusque-là il était permis de chasser. La S.N.P.N. prit soin d'en avertir aussitôt les intéressés. Mais ceux-ci apparemment n'en tinrent pas compte et, dès l'ouverture de la saison 1976, chassèrent comme à l'accoutumée sur les terres de l'ancien domaine d'Amphise. La Camargue est en effet le paradis des amateurs de canards qui, posés en lisère de la réserve, tuent cent vingt mille volatiles bon an mal an.

Des personnalités fort connues dans la région

Les gardes de la S.N.P.N. dressèrent des procès-verbaux à vingt-deux chasseurs. Ceux-ci furent condamnés par le tribunal de police d'Arles le 15 juin 1977 à quelques amendes légères après qu'ils eurent plaidé la bonne foi, la surprise, l'ignorance. Ils se sont ensuite pourvus sans succès en appel et en cassation.

Dès le début de 1977, ils étaient à nouveau à leurs postes dans les marais d'Amphise. Nouveaux procès-verbaux, cette fois-ci contre vingt-six personnes, dont seize avaient déjà été prises et condamnées l'année précédente.

Parmi les prévenus condamnés en juin 1978 par le tribunal d'Arles figuraient des personna-

lités fort connues dans la région, et tout spécialement à Montpellier : des commerçants, neuf médecins, trois architectes, le fils d'un avocat, un notaire, et même les membres de la famille d'un haut magistrat. Pour la seconde fois, les chasseurs firent appel et, le 24 novembre dernier, l'affaire vint devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Les juges se trouvaient devant une liste de braconniers qui cette fois ne pouvaient arguer de leur ignorance. Absents au procès, ils étaient représentés par M^e Henri Grillon, qui fut le premier adjoint de M. François Delmas, de 1972 à 1977, quand celui-ci était maire de Montpellier. Au cours de l'audience, un message apporta une lettre urgente que M^e Grillon ouvrit et lut devant le tribunal. Elle était signée par M. François Delmas, secrétaire d'Etat à l'environnement. Le ministre y évoquait l'« obstination des chasseurs », estimait qu'ils avaient été « mal conseillés », que « le conflit aurait pu être réglé dans de meilleures conditions » et que, « l'affaire ayant pris un caractère excessif, tant pour les intéressés que pour l'Etat », il souhaitait « une conclusion rapide des poursuites et l'instauration d'un climat d'apaisement ».

Les juges d'Aix ont pourtant renforcé les amendes déjà infligées par ceux d'Arles et ne se sont donc pas laissés influencer par cette « intervention » ministérielle qui a paru plus en faveur des inculpés qu'en faveur de la société de protection de la nature gestionnaire de la réserve, et, de ce fait, représentant de l'Etat.

«SUD»

CAMARGUE DU PLOMB QUI VAUT DE L'OR

Vendredi 8 décembre, la cour d'appel d'Aix-en-Provence devait rendre son jugement pour un procès intenté par la réserve nationale de Camargue à vingt-six chasseurs pour « délit de chasse ». Malgré l'annexion, début 76, du domaine d'Amphise (650 ha) à la réserve nationale, une joyeuse équipe de notables montpelliérains continuait à « donner » à son plaisir la chasse aux canards. Ces « canardeurs camarguais » (citation du... « Canard Enchaîné » de cette semaine) n'y allaient pas de main-morte. Le titulaire du bail délivré par le fermier d'Amphise, le fils de l'architecte montpelliérain J. Arnhaic, avançait simplement que son droit de chasse allait jusqu'en fin 76.

Très vite, Eric Coulet, directeur de la réserve peu sensible aux cartes de visite, dresse les premiers procès-verbaux. Ses contre-venants, chassant sous le nez des gardes, évoquent régulièrement des « appuis politiques importants ». En quelques mois, ils totalisent 90 contraventions. Et la réserve décide de les assigner en justice.

Le 15 juin 77, le tribunal de police d'Arles les condamne à des peines ridicules. A la stupeur générale, ils font pour autant appel et continuent à chasser. Le 15 juin 78, le procès revient devant le tribunal d'Arles et, entre temps, 72 nouveaux procès-verbaux ont été dressés. Le tribunal se montre beaucoup plus sévère : au total 58.200 F d'amendes et 137.000 F de dommages et intérêts. Sur les conseils de leur nouvel avocat Henri Grillon, père de l'un des prévenus et grand ami de François Delmas, secrétaire d'Etat à l'environnement, disant en substance : « Il est nécessaire qu'il y ait des mesures d'apaisement... ». Mais ce procès est d'abord révélateur du climat qui entoure un phénomène en pleine mutation : la chasse en Camargue.

SOGELEC

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

907, avenue de Saint-Maur
34 - MONTPELLIER
Téléphone : 72.45.93

PLAC-SUD

marquage et signalisation

avenue calmotte
34 Fabrègues
Tél : 55-11-66

Réalisation DEROMEDI

Commercialisation SONEGERIM

Tél. (67) 42.91.60

- Prestations de luxe - Chauffage individuel - Isolation
- Du studio au F 5 avec parking et cellier
- Prix fermes et définitifs dès la réservation
- Appartement modèle sur place ouvert tous les jours.

Montpellier NORD Le Clos des Elbes Av. du Père Soulas - Petite résidence tranquille au cœur des facultés	Montpellier CENTRE La Guirlande Route de Font Carrade - Près du jardin des Poètes dominant sur un parc centenaire	Montpellier OUEST Les Collines d'Estanove Rte de Lavèrune Tél : (67) 42.74.55 - Une mini-ville à deux pas du centre ville
---	--	---

A. SARIVIERE

Horticulteur - Fleuriste et Paysagiste
18, rue de la Bandido
Avenue Maréchal-Leclerc
MONTPELLIER
Tél : 92-15-01

Les MENUISERIES du MIDI



Menuiserie Traditionnelle
Agencement de Magasins
Cuisines Personnalisées

Menuiserie — Cintrée
— Chauffage intégré
— Industrielle
Domaine Pascalet - Z.I. 34000 Montpellier
Tél : (67) 92-38-49

Quatre mètres plus bas !



Ce très beau platane a été victime d'un effondrement de terrain sur l'esplanade. Il est tombé au fond d'un cratère profond de quatre mètres ! On ne saura jamais s'il a maudit les pluies diluviennes qui sont tombées ces derniers temps sur la ville ou ceux qui ont fait bâtir hâtivement ce terre-plein instable.

HANDICAPES DANS LA CITE

Etre Handicapé. Au delà des mots imagine-t-on vraiment ce que cela veut dire. Imagine-t-on vraiment lorsqu'on dispose de toutes ses facultés physiques quelle peut être la vie des handicapés. Chaque jour, chaque fois qu'ils sont confrontés à des difficultés dont les personnes valides, par inconscience ou habitude ne soupçonnent même pas l'existence, ils ressentent le besoin de faire un travail d'information auprès de la population. Pour mieux vivre. Pour vivre avec les autres. Les déplacements en ville sont pour les handicapés un problème quotidien. Un trajet qui pour une personne bien portante n'est qu'une péripétie, à la limite une vicissitude, est pour eux une véritable épreuve.

A ce sujet, M. Aimé Mégy, responsable et animateur du comité «les handicapés dans la cité» nous a adressé une lettre dont l'émotion contenue constitue un véritable appel au sens civique de chacun, élus et citoyens. «La municipalité de Montpellier est très attentive aux problèmes des handicapés et met en place peu à peu un urbanisme qui leur permette une intégration totale dans la vie de la cité. Parmi les premières mesures indispensables, il s'agit de donner aux handicapés physiques la possibilité de dispo-

exemple, sont obligés d'utiliser leur voiture et ils apprécieront vivement de pouvoir ainsi accéder au cœur de la ville.

Il semble cependant que tous les automobilistes valides n'aient pas compris la portée du léger sacrifice qui leur était demandé. Quelques scènes regrettables de goujaterie ont même eu lieu.

Nous vous demandons ici, vous qui pouvez marcher, courir, prendre le bus, d'avoir un peu plus d'esprit civique et de faire acte de solidarité en laissant libres les quelques places réservées aux handicapés physiques. Faut-il un agent de police pour obliger nos concitoyens à un peu plus de paternelle humanité ?»

Aimé Mégy
Animateur du Comité «Les handicapés dans la Cité»

ERRATUM

L'article publié dans le numéro de décembre sous le titre «Une bonne nouvelle» qui retraçait l'histoire du kiosque Bosc a été attribué par erreur à Jean Guerre. Nous prions le véritable auteur (un professeur de Montpellier qui tient à conserver l'anonymat) nos excuses.

FRANCE LITTORAL

TENTES..STORES

volets roulants
menuiserie Alu
grilles de protection

22, rue des Orchidées (près Clémenceau)
34000 MONTPELLIER - Tél. 92.08.51

Société Nouvelle des Ets

J. NOUEN

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
INDUSTRIE ET BATIMENT
LIGNES H.T., M.T., et B.T.
POSTES DE TRANSFORMATION
1348, avenue de la Mer
34000 MONTPELLIER
Tél : (67) 92-47-82 et 58-52-79



MENUISERIE
EBENISTERIE
SALVADOR

bois et aluminium pour chauffage électrique
faux plafonds • cloisons sèches
agencement de magasins • meubles stratifiés
escaliers

732, rue du Pas du Lûp - 34000 Montpellier
Tél : (67) 42-49-67

SOCIÉTÉ OCCITANE DE TRAVAUX PUBLICS



T.P. - CANALISATIONS
TERRASSEMENTS - V.R.D
DEMOLITIONS

Nouvelle adresse à partir de janvier :
R.N.113
34290 SERVIAN

9, Rue Raspail - 34500 BEZIERS - Tél. 28.35.35

DIRECTION REGIONALE DU SUD EST

Quartier Realpanier - 84140 Montfavet
Tél : (90) 32.90.24 - Tél. 431007

Agence de BEZIERS
7, Rue Paul Héroult
Tél. (67) 76.22.09

CITRA - FRANCE

- ADDUCTION et ASSAINISSEMENT - VRD
- GENIE CIVIL (Ouvrages d'art, Constructions industrielles)
- BATIMENT



Claude SERRE

ELECTRICITE GENERALE

Isolation thermique
Chauffage électrique intégré
Pompes à chaleur
Travaux particuliers

Climatisation FEDDERS
Installateur agréé

16 et 20, rue du Faubourg Figuerolles
34000 MONTPELLIER — Tél : 92-14-96

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE PEINTURE
RAVALEMENT
VITRERIE

A. ESTEPA

« Les Grillons »
No 15
Route de Lavèrune
Saint-Jean-de-Védas
Tél : 27.55.21

groupement des promoteurs de montpellier

BATIR - PROMIDI S.A.
3, cours Gambetta/montpellier-tél. 92.03.60

COPRA
le triangle/allée Jules Milhaud/montpellier-tél. 58.52.58

FIGEPRO
parc du belvédère/rue maris carrieu/montpellier-tél. 54.21.54

GIMO
1, rue de verdun/montpellier-tél. 58.38.25

GIP
6, rue joffre/montpellier-tél. 58.66.66

Jean PLANCHON S.A.
15, rue de la loge/montpellier-tél. 66.04.33

OCCITANE DE PROMOTION
47, rue du faubourg St-Jean/montpellier-tél. 41.20.32

PRIM
la tour villeneuve d'angoulême/montpellier-tél. 42.46.66

URBAT
14, avenue Frédéric Mistral/montpellier-tél. 92.77.65

BEC SOGECI
B.P. n° 7/R.N. 113/34920 le crès-tél. 70.13.35

groupement des promoteurs de montpellier
tél. 41.20.32

NOEL 1978 A MONTPELLIER

Cent ans pour Noël



M. Privat Lacan entouré de sa femme et de Georges Frèche.

Vivre cent fois Noël. Participer cent fois, entouré de tous les siens à la plus belle fête qui soit. Fête qui enchante les enfants et qui fait toujours rêver les adultes. Vivre cent fois cette «parenthèse» un peu irréaliste dans une vie aux réalités agressives. Qui n'a souhaité connaître pareille joie et pareil privilège ? Rares, très rares sont ceux qui peuvent vivre une telle expérience. Un Montpellierain, M. Privat

Lacan fait partie de cette «race d'élus» qu'on envie tous les jours un peu et qu'on respecte toujours beaucoup. Ce lozérien de souche (il est né le 29 décembre 1978 à Chanac), montpellierain depuis 1920, vient en effet de fêter son centième anniversaire. Sa femme Marie (agée de 80 ans) ses quatre enfants et six petits enfants avaient organisé pour l'occasion une petite fête. Noël 1978 fut pour eux différent des autres. Plus

gai, plus chaleureux, plus vrai. Ils devaient bien cela à ce père qui travailla pour eux jusqu'à un âge très avancé. M. Privat Lacan ne put en effet profiter comme ses collègues des joies de la retraite, à l'âge normal. Lorsqu'il quitta à 65 ans son poste d'agent d'administration à l'école normale de filles, il fut contraint, pour «arrondir les fins de mois» et «faire vivre la petite famille» de trouver des ressources supplémentaires de revenu. Et il fut manoeuvre jusqu'à 72 ans, un âge où il est plus normal de faire la causette sur un banc que de courir le chantier. Mais, «il fallait bien nourrir son monde». «Des hommes comme ça on n'en fait plus monsieur. Les vieux étaient autrement plus costauds que nous». Combien de fois n'a-t-on entendu cette ancienne. Il faut dire qu'en ce qui concerne le cas de la famille de M. Lacan elle serait plutôt bien venue. Ses cinq frères et soeurs sont tous nonagénaires. Et lui, l'ainé jusqu'à 96 ans partait à pied tous les jours vers Sainte Bernadette pour jouer aux boules. Depuis quatre ans M. Lacan ne sort plus guère de chez lui. Alors cette année ce sont les autres qui sont venus le voir. Admiratifs pour la plupart, un peu envieux peut-être, certainement un peu gênés de troubler sa quiétude, parents et amis ont fêté avec lui ce centième Noël.

En présence de MM Bérorgeot, adjoint au maire et Puccinelli, directeur du BAS, Georges Frèche maire de Montpellier offrit à M. Lacan la médaille de la ville. La caisse de sécurité sociale, représentée par L. Lamion, administrateur, et Melle Gilles, assistante sociale lui remit un chèque. Tout le monde but le verre de l'amitié. Une des petites filles récita un compliment fort bien tourné... Mais rien n'était plus beau pour Privat Lacan que le cadeau que personne n'aurait pu lui offrir et que lui donnait la vie. Celui de ses cent ans.

CRECHE ORIGINALE



Cette crèche pas tout à fait comme les autres était placée à l'entrée de l'exposition consacrée à l'artisanat qui s'est tenue fin décembre à la salle Frédéric Mistral. Les personnages ont été réalisés à l'aide d'outils agricoles et de fer forgé. Une composition originale et... artistique.

Des sapins dans la ville



Treize sapins comme celui-ci ont illuminé la ville pour les fêtes de fin d'année.



route de lodève
34990 juvignac
Tél : 75.29.29
Télex : 480389

**TERRASSEMENTS
CANALISATIONS
VOIRIE**



Votre Maison construite
en traditionnel.

La différence est dans
nos Conceptions
et
nos Prestations.
Pas dans les Prix ... !



SIÈGE SOCIAL
15, Rue de L'Arquebuse
34000 MONTPELLIER
Tél : 79.76.19 - 79.76.59

AGENCE
18, Avenue Wilson
34500 BEZIERS
Tél : 62.40.76

Je désire prendre un rendez-vous
avec un de vos agents.

NOM PRENOM
ADRESSE
VILLE CODE POSTAL
TÉL
Avez-vous un terrain OUI NON
Lieu de la construction

Cet éternel émerveillement

DE LA JOIE DES PETITS...



Comme chaque année les fêtes de Noël ont émerveillé les enfants... et enchanté leurs parents. Comme chaque année, chaque école, chaque entreprise, chaque administration ont offert à tous cadeaux et après midis ou soirées récréatives.

La Mairie de Montpellier n'a pas dérogé à la règle. Le 20 décembre les enfants du personnel municipal étaient conviés au spectacle monté à leur intention au théâtre municipal. Petits et grands sont montés sur scène, rivalisant de talent d'humour et d'entrain. Les plus agés durent bien reconnaître que la vague montante se hissait bien souvent à leur niveau. Chants, danses, sketches se sont succédé sur cette scène qui n'a pas l'habitude d'accueillir autant de jeunes (et moins jeunes...) en culottes courtes (voir les photos ci-contre) La soirée du 21 décembre fut celle des grands à la salle des rencontres. Groupés autour de M. Martin les artistes municipaux firent étalage de tout leur talent.

Ils surent magistralement animer la soirée récréative et remportèrent un joli succès auprès de leurs collègues de la mairie accompagnés pour l'occasion de leurs familles et de leurs amis.

Un bal avec l'orchestre Domynick André clôtura dans la joie et la bonne humeur cette fête qui se termina fort tard (ou plutôt fort tôt)

... A CELLE DES GRANDS



ENTREPRISE MAZZA



RICARDO S.A.
34630 SAINT-THIBÉRY

**Travaux Publics - Routes
Carrières - Terrassements**
Tél : 76-90-55

SOCIÉTÉ ROUTIÈRE COLAS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 78 068 500 F



De la piste de jet à l'allée du jardin ...
Tous travaux de V.R.D. et revêtements

industriels et routiers

Région Languedoc - Roussillon

Zone industrielle de la Lauze - 34430 Saint-Jean-de-Vedas
Tél : (67)42.56.99 - Télex : 480275 COLAS SJVED

LE BILLET DU MAIRE

Un drame majeur à Montpellier : 11.418 chômeurs ⁽¹⁾



Depuis 20 ans le déséquilibre économique dont est victime la région Languedoc-Roussillon ne cesse de s'accroître. Celle-ci connaît un véritable processus de sous-développement caractérisé notamment par une accélération de la crise du chômage conduisant à terme au dépeuplement régional et au vieillissement de la population locale. A plusieurs reprises j'ai alerté, les pouvoirs publics sur

l'urgence et la gravité de la situation dans notre région ainsi que sur les véritables drames que la crise entraîne dans de nombreux secteurs, et cela tant au Conseil Régional qu'au Conseil Municipal.

L'HERAULT AU COEUR DE LA CRISE : Les femmes et les jeunes.

La région Languedoc Roussillon présente dans le domaine du

Résultat de la politique du pouvoir : comme en Corse, dans le Nord ou en Lorraine, le chômage frappe notre région

chômage un record peu enviable. Le département de l'Hérault avec ses 23.345 demandeurs d'emplois (Novembre 1978) fait partie des départements les plus touchés. Ainsi pour donner un ordre de comparaison on peut établir que si en France sur 20 personnes en âge de travailler il y a un chômeur, à Montpellier et dans l'Hérault on en dénombre un sur 8.

En fait, dans ce domaine, comme dans de nombreux autres, la politique giscardienne ne propose aucune solution véritablement réaliste et satisfaisante.

«Si vous ne trouvez pas de travail, ici, allez ailleurs» répète Mr Barre dans toutes les régions qu'il visite. Mais le chômage est partout, aussi bien en Bretagne qu'en Lorraine. Alors où aller ? Sur le plan humain l'exode est un drame. Combien de jeunes brusquement coupés de leurs attaches, supportent mal leur isolement dans des villes où ils se sentent étrangers...

Combien de parents âgés voient s'éloigner avec regret leurs enfants...

VIVRE ET TRAVAILLER AU PAYS.

Voilà notre choix. Il faut soumettre l'économie aux besoins des hommes et non broyer les hommes au nom des lois impitoyables du marché.

Or la politique giscardienne est la première responsable de l'accroissement du nombre des chômeurs dans l'Hérault et à Montpellier.

Notre objectif principal est bien le droit à l'emploi pour tous. Nous refusons ainsi de marginaliser des catégories comme les jeunes, les femmes, les handicapés physiques, etc...

Notre souci immédiat c'est le soutien prioritaire pour l'emploi des jeunes et des femmes qui demeurent dans l'Hérault des catégories particulièrement touchées.

Il est clair que c'est aux causes de la crise qu'il convient de s'attaquer. Des solutions sont possibles pour développer l'emploi, à condition de prendre les mesures qui s'imposent sur le plan de l'âge de la retraite, de la réduction du travail et de l'augmentation des effectifs dans divers services publics.

Le politique de création d'emplois relève bien entendu pour l'essentiel du gouvernement à travers l'aménagement du territoire. La municipalité n'a que très peu de possibilités. Elle les exploite cependant.

Ainsi une usine relais sur la zone industrielle de Vendargues a été décidée par la dernière assemblée du district de Montpellier. Des contacts étroits avec les entreprises que l'on ne peut encore citer. Une action suivie a également permis la création d'une antenne de l'Ecole des Eaux et Forêts et du Centre National d'Expérimentation de la Machine Agricole dans la zone de Montpellier.

Mais le drame vient du fait que pendant que 10 emplois se créent, on déplore 100 chômeurs nouveaux, travail décourageant de Pénélope.

L'action départementale et la politique de Mr BARRE apparaissent malheureusement à Montpellier comme dans d'autres régions de France, comme un échec complet.

Georges Freche
Maire de Montpellier

(1) chiffres de novembre 1978.

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Directeur de la Publication :
Michel GUEORGUEFF

Conception : O.F.R.E.S

Messieurs UZAN et ANDERSEN

Maire de Montpellier

Reportage photographique :
Mairie de Montpellier

Imprimerie spéciale de l'O.F.R.E.S

Siège Social :
Route de Lunel
34130 MAUGUIO
Tél : 29-52-00



Société de gestion
d'études et de travaux
publics



TRAVAUX PUBLICS

Terrassements, viabilité, revêtement de chaussées, adduction d'eau, E.D.F., G.D.F.

ASSAINISSEMENTS

SABLIERS DE GIGNAC CARRIERES DE GARASTRE

Installation mécanique moderne, chargement automatique rapide.

TREMIES SUR ROUTE

45, ROUTE DE LA POMPIGNANE
B.P. 35 - 34170 CASTELNAU-LE-LEZ

ligne roset

EN EXCLUSIVITE CHEZ RENVIER



les canapés-les chauffeuses-les fauteuils-les angles-les poufs ...

meubles
Renvier

2 MAGASINS :
LE TRIANGLE
24, Av Pont JUVENAL
MONTPELLIER



construit dans votre région
des établissements scolaires et hospitaliers,
des logements, des bureaux, des usines, etc ...

SOCIETE GENERALE D'ENTREPRISES
CONSTRUCTION

Agence : « La Salicorne » Avenue des Platanes-B.P. 12-34970 Lattes-(MONTPELLIER)-Tél. 58.84.80

Siège social : 23, Rue du Pont-des-Halles-94 CHEVILLY-LARUE Adresse postale : Delta 901-94536 RUNGIS CEDEX Tél. 687.22.36